

Université de POITIERS

Faculté de Médecine et de Pharmacie

ANNEE 2018

Thèse n°

**THESE
POUR LE DIPLOME D'ETAT
DE DOCTEUR EN PHARMACIE**
(arrêté du 17 juillet 1987)

présentée et soutenue publiquement
le 6 juillet 2018 à POITIERS
par Monsieur FILLIOL Bertrand
né le 1^{er} octobre 1988

La médecine anthroposophique :

Concepts et thérapies

Composition du jury :

Président : Madame HUSSAIN Didja, Maître de conférences

Membres : Madame GIRARDOT Marion, Maître de conférences
Monsieur CHANE-YACK-FA Guillaume, Docteur en Pharmacie

Directeur de thèse : Madame GIRARDOT Marion, Maître de conférences



Faculté de Médecine et de Pharmacie

Année universitaire 2017-2018

PHARMACIE

Professeurs

- CARATO Pascal, Chimie Thérapeutique
- COUET William, Pharmacie Clinique
- FAUCONNEAU Bernard, Toxicologie
- GUILLARD Jérôme, Pharmaco chimie
- IMBERT Christine, Parasitologie
- MARCHAND Sandrine, Pharmacocinétique
- OLIVIER Jean Christophe, Galénique
- PAGE Guylène, Biologie Cellulaire
- RABOUAN Sylvie, Chimie Physique, Chimie Analytique
- SARROUILHE Denis, Physiologie
- SEGUIN François, Biophysique, Biomathématiques

Maîtres de Conférences

- BARRA Anne, Immunologie-Hématologie
- BARRIER Laurence, Biochimie
- BODET Charles, Bactériologie (HDR)
- BON Delphine, Biophysique
- BRILLAULT Julien, Pharmacologie
- BUYCK Julien, Microbiologie
- CHARVET Caroline, Physiologie
- DEBORDE Marie, Sciences Physico-Chimiques
- DEJEAN Catherine, Pharmacologie
- DELAGE Jacques, Biomathématiques, Biophysique
- DUPUIS Antoine, Pharmacie Clinique (HDR)
- FAVOT Laure, Biologie Cellulaire et Moléculaire
- GIRARDOT Marion, pharmacognosie, botanique, biodiversité végétale
- GREGOIRE Nicolas, Pharmacologie (HDR)
- HUSSAIN Didja, Pharmacie Galénique (HDR)
- INGRAND Sabrina, Toxicologie
- MARIVINGT-MOUNIR Cécile Pharmaco chimie

- PAIN Stéphanie, Toxicologie (HDR)
- RAGOT Stéphanie, Santé Publique (HDR)
- RIOUX BILAN Agnès, Biochimie
- TEWES Frédéric, Chimie et Pharmaco chimie
- THEVENOT Sarah, Hygiène et Santé publique
- THOREAU Vincent, Biologie Cellulaire
- WAHL Anne, Pharmaco chimie, Produits naturels

AHU

- BINSON Guillaume

PAST - Maître de Conférences Associé

- DELOFFRE Clément, Pharmacien
- HOUNKANLIN Lydwin, Pharmacien

Professeur 2nd degré

- DEBAIL Didier

Maître de Langue - Anglais

- SIMMONDS Kévin

Poste d'ATER

- JUIN Camille

Poste de Doctorant

- BERNARD Clément
- DOUMAS Manon

Remerciements

À Madame Marion Girardot, pour m'avoir fait l'honneur de diriger ma thèse et m'avoir accompagné tout au long de la rédaction. Sincères remerciements pour vos précieux conseils, votre écoute et pour tout ce que ce travail vous doit.

À Madame Didja Hussain, pour me faire l'honneur de présider mon jury de thèse, je vous exprime ma reconnaissance.

Soyez assurées, pour votre travail et pour les enseignements dispensés durant mes études, de mes sentiments de respect, de gratitude et de sympathie.

À Monsieur Guillaume Chane-Yack-Fa, pour ta participation au jury de cette thèse, l'intérêt que tu as su y porter, et bien sûr pour le camarade que tu es.

À Madame Caroline Charvet, pour votre précieuse aide et votre regard sur ma thèse, profonds remerciements.

À l'Université de Poitiers et sa Faculté de Médecine et de Pharmacie, pour m'avoir formé, et avec une reconnaissance toute particulière pour les Dr. Hounkanlin et Deloffre.

Cette thèse est aussi dédiée :

À ma filleule Victoire, à Mathilde, tous les jours dans ma tête, et à Yannis. À Charles, l'ex-pert...de la teinture-mère ! (Celui à qui tu ne la feras pas à l'envers) et à Margot.

À mes frères et sœurs d'une autre mère : à Sami « Lowry », pour être Sami, et c'est dire, et à la si adorable Shin, à mon compère Vinesh, gosselleur chasseur de trésors, et à la charmante Vénicia, à Laila, Hélène et Mathias, *galans, rians, plaisans en fais et dis*, vous êtes de bon aloi.

Avec amour, à mes parents, tantes, oncles et grands-parents, à Caroline, Pauline, Sophie, Adrien, Christophe, Augustin, Basile et Calixte, aux familles Filliol, Filhol, Figlia, Ribeyrol, Roux, Salaris, Cafford, Moneyron, Audenaert, Saint Romain, Rouillan, Hertzog, Fuzeau, Lemardeley, Thienpont, Przyrowski, Billeaud, à Najka et La Guigne

À Tëhan, Pascal, Yourdasmine, Marie-Jo, Sabrina, et à tous mes camarades de promo.

À Denis Montebello

À François Place, à Marcel Gotlib, aux médiathèques du monde entier, aux stylos-plume, au Russe blanc, au café et au Dietrich.

Yeah science !

Abréviations

AFERPA	Association Française d'Etude et de Recherche sur la Pharmacie Anthroposophique
AMAF	Association Médicale Anthroposophique Française
AFMA	Association de Formation en Médecine Anthroposophique
AMM	Autorisation de Mise sur le Marché
ANSM	Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé
APC	<i>Anthroposophical Pharmaceutical Codex</i>
APMA	Association de Patients de la Médecine Anthroposophique
AREMA	Association pour la Recherche et l'Enseignement en Médecine Anthroposophique
Art.	Article
AMP	<i>Anthroposophical Medicinal Products</i> , ou produits médicinaux anthroposophiques
CAM	<i>Complementary and Alternative Medicine</i> , ou Médecine complémentaire et alternative
CH	dilution Centésimale Hahnemannienne
D ou DH	dilution Décimale Hahnemannienne
DG SANCO	Direction Générale de la SANTé et des Consommateurs
EFPAM	Fédération Européenne des Patients pour la Médecine Anthroposophique
FMC	Formation Médicale Continue
IAAP	Association Internationale des Pharmaciens Anthroposophes
ICS	Image de cristallisation du sang
IOAS	<i>International Organic Accreditation Services</i>
ISO	<i>International Organization for Standardization</i>
IFEMA	Institut de Formation En Médecine Anthroposophique
IVAA	Fédération Internationale des Associations Médicales Anthroposophiques
MIVILUDES	Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires
ML I	<i>Mistletoe Lectin I</i>
SAU	Société Anthroposophique Universelle
Trit.	Trituration

Sommaire

Introduction.....	1
I. L'ANTHROPOSOPHIE : GÉNÉRALITÉS.....	1
1. Définition	1
2. Rudolf Steiner : le fondateur du mouvement	3
3. Les concepts de la médecine anthroposophique.....	5
3.1. La tripartition fonctionnelle du corps humain	5
3.2. Quadripartition constitutionnelle	7
3.3. Les « processus fondamentaux », ou l'utilisation de souches métalliques.....	7
3.4. Le corps humain et le zodiaque.....	8
3.5. L'histoire biographique et karmique du patient	9
II. ORGANISATION DE LA MÉDECINE ANTHROPOSOPHIQUE : ASSOCIATIONS ET STRUCTURES	11
1. Au niveau international.....	11
1.1. La Société Anthroposophique Universelle (SAU)	11
1.2. La Fédération Internationale des Associations Médicales Anthroposophiques (IVAA) :..	14
1.3. L'Association Internationale des Pharmaciens Anthroposophes (IAAP)	16
1.4. Fédération Européenne des Patients pour la Médecine Anthroposophique (EFPAM).....	17
2. En France	18
2.1. Les associations d'enseignement médical.....	18
2.2. Association de Patients de la Médecine Anthroposophique (APMA)	21
3. Les écoles Steiner-Waldorf.....	24
4. Les établissements de soins	24
4.1. Centres spécialisés pour handicapés : le mouvement Camphill	24
4.2. Cliniques anthroposophiques.....	25
III. DIAGNOSTIC ET THÉRAPIES ANTHROPOSOPHIQUES	26
1. La conception de la maladie.....	26
1.1. Les pathologies pédiatriques.....	28
1.2. Les maladies du troisième âge :	28
1.3. Les pathologies mentales	29
2. Une technique de diagnostic anthroposophique : la cristallisation au chlorure de cuivre.....	30
3. Thérapies anthroposophiques.....	31
3.1. Produits médicaux anthroposophiques	31
3.1.1. Souches :.....	32

3.1.2.	Dilutions.....	37
3.1.3.	Dynamisation.....	39
3.1.4.	Voies d'administrations.....	41
3.2.	Les laboratoires Weleda.....	42
3.2.1.	Présentation de l'entreprise : origines et aspects économiques	42
3.2.2.	Caractéristiques communes des produits Weleda :.....	43
3.2.3.	Les produits Weleda.....	45
3.3.	Viscumthérapie.....	48
3.3.1.	Le choix du gui	49
3.3.2.	L'Isador®.....	50
3.4.	Thérapies artistiques	56
3.5.	Diététique anthroposophique	57
IV.	ASPECTS RÉGLEMENTAIRES ET ÉTHIQUES.....	59
1.	Situation légale des produits anthroposophiques	59
1.1.	En France	59
1.2.	À l'étranger.....	60
2.	Le pharmacien face à l'anthroposophie : aspects éthiques.....	61
2.1.	Anthroposophie et traitements conventionnels.....	61
2.2.	Le pharmacien face aux croyances du patient	62
	Glossaire	64
	Annexe : Législation.....	75
	Serment de Galien	76
	Résumé de la thèse	77

Liste des figures :

Fig. 1.	Rudolf Steiner en 1905	3
Fig. 2.	Le Goetheanum, siège de la Société Anthroposophique Universelle	12
Fig. 3.	Implantation de l'IVAA dans le monde	16
Fig. 4.	Organisation des principales associations et fédérations médicales anthroposophiques ...	23
Fig. 5.	Forme de lemniscate	40
Fig. 6.	Planche botanique descriptive de <i>Viscum album</i> , L.	49
Fig. 7.	Danseuses d'eurythmie	56

Liste des tableaux :

Tableau I :	Correspondances approximatives entre dilutions en CH et en DH	39
Tableau II :	Extraits des recommandations du type d'Isador® selon le type de tumeur et la posologie	52

Introduction

La médecine anthroposophique est une médecine non conventionnelle, c'est-à-dire non reconnue scientifiquement. Elle est une des disciplines issues de l'anthroposophie, un courant intellectuel mêlant ésotérisme, spiritualité et héritage philosophique allemand. Née dans un contexte de rejet de ce qui était perçu comme une médecine d'ingénierie, cette mouvance considère que ré-humaniser la pratique thérapeutique doit passer par le recours au spirituel.

La médecine anthroposophique présente donc sa conception propre de la santé et de la vie. Cette thèse présente à la fois les principes sur lesquels elle se fonde et les principaux acteurs qui assurent le dialogue entre les patients et la société.

Cette médecine non conventionnelle a développé des thérapies en rapport avec sa vision holistique* du soin et avec l'importance qu'elle accorde aux remèdes naturels à l'art et à la diététique. Ainsi les thérapies anthroposophiques et les produits associés seront présentés dans une troisième partie. Enfin, des aspects réglementaires et éthiques vis à vis de cette pratique seront abordés et discutés dans un chapitre final.

* Se reporter au glossaire

I. L'ANTHROPOSOPHIE : GÉNÉRALITÉS

1. Définition

Le mot anthroposophie vient du grec *ἄνθρωπος*, homme, et *σοφία*, sagesse (1). Ce nom désigne un courant spirituel et métaphysique fondé au début du 20^{ème} siècle par Rudolf Steiner. Ce mouvement se base sur le *corpus* métaphysique que Steiner a élaboré d'après ses études philosophiques et ses conceptions d'occultiste* issu d'une société ésotérique, la Société Théosophique. Le fondateur n'a jamais voulu établir de dogme proprement dit et il est particulièrement difficile de définir les contours de cette pensée, tant sont diverses les manières de l'appréhender. On peut retenir, pour comprendre comment l'anthroposophie se conçoit, trois termes récurrents dans les productions de Steiner : « *sagesse de l'Homme* », « *science spirituelle* » et « *philosophie de la liberté* ».

L'œuvre de Steiner a été une quête de compréhension du monde indissociable d'une recherche d'harmonie avec le cosmos, dans ce qu'il a d'apparent et d'invisible. Son idée était de faire évoluer l'épistémologie en dépassant le matérialisme sans le rejeter : l'anthroposophie se voudrait scientifique, mais une science qui engloberait cependant une réalité spirituelle. Elle admet en effet un ordre invisible au-delà du domaine de l'expérience directe mais qui interagirait avec le monde physique : la vie et les pathologies sont ainsi expliquées par des dynamiques à l'œuvre au sein de ces forces immatérielles et supérieures. Courant également métaphysique, l'anthroposophie englobe la « connaissance rationnelle des réalités transcendantes et des choses en elles-mêmes » (2), et correspond à un ensemble de conceptions propres à un courant de pensée consistant en des intuitions quant à ce qui échappe au domaine de l'expérience. L'anthroposophie se voudrait également une science, par son ambition d'étudier, de produire des connaissances et de s'appuyer sur le raisonnement et la méthode. Cependant, contrairement à la science matérialiste, elle présente un raisonnement et des méthodes basées sur des postulats d'ordre spirituel, elle entend ainsi re-spiritualiser la science, regrettant qu'avec la modernité, l'Homme ait perdu

quelques liens instinctifs avec les « lois de l'Univers ». L'anthroposophie est donc la recherche d'une « *sagesse de l'Homme* » prenant appui sur les conclusions concernant cette « *science spirituelle* » émises par Steiner. Elle a, pour ce faire, cherché à s'appliquer à des domaines divers : éducation, agriculture, finance... et notamment médecine. Une médecine non conventionnelle, la médecine anthroposophique, est ainsi née dans les années 1920.

La section médicale du Goetheanum, l'instance de référence pour les praticiens anthroposophes, donne cette définition de la médecine anthroposophique :

« La médecine anthroposophique est une médecine intégrative. Elle est enracinée dans la médecine scientifique actuelle, mais prend en compte l'être humain dans son entier dans sa méthode, son diagnostic et son traitement. Elle accorde une égale attention au corps, à l'âme et à l'esprit du patient, en reconnaissant la biographie unique de la personne. [...] Le système thérapeutique est pluriprofessionnel, avec des conceptions partagées sur le diagnostic et le traitement. » (3)

2. Rudolf Steiner : le fondateur du mouvement



Fig. 1. Rudolf Steiner en 1905 (4)

Rudolf Steiner naît en 1861 de parents autrichiens à Donji Kraljevec, un village de l'Empire d'Autriche situé dans l'actuelle Croatie. Son père, employé d'une société de chemins de fer, sera successivement muté dans diverses municipalités de l'*Industrieviertel*, au sud de Vienne. C'est dans cette région industrielle que se déroule son enfance, marquée par les études et, selon les dires de Steiner devenu adulte, par quelques expériences occultes et de clairvoyance (5). A 18 ans, il suit les cours de l'Ecole technique supérieure de Vienne mais c'est la philosophie qui est son domaine de prédilection, depuis qu'il l'a découverte adolescent avec Kant. C'est en se liant d'amitié avec un professeur, K-J. Schröer, qu'il parvient à approfondir le sujet. Schröer, goethéaniste*, philologue*, versé dans l'étude des langues et des traditions germaniques, l'initie à l'œuvre de Goethe, qui prendra dès lors dans sa vie une place capitale. La fascination de Steiner pour l'auteur de Faust et notamment pour ses écrits concernant l'activité scientifique sera le point de départ de son cheminement intellectuel. En parallèle il suit des cours de philosophie à l'Université de Vienne où il découvre Fichte, Hegel, Schelling, autant de lectures qui influenceront certains aspects de l'anthroposophie (5).

Une autre rencontre notable a lieu pendant ces années viennoises : celle d'un mystique qui gagnait sa vie comme ramasseur de simples pour le compte de pharmaciens. Celui-ci apprend à Steiner les propriétés de certaines plantes médicinales et déclenche en lui l'enthousiasme pour « les secrets de l'efficacité de toutes les plantes et de leur rapport avec

le cosmos et la nature humaine » (5). En plus de cela, il est pendant six ans le précepteur des quatre fils d'un négociant en textiles, démontrant ainsi ses prédispositions à la pédagogie. En effet, à force de patience et d'adaptation, le jeune tuteur parvint à aider le fils cadet (souffrant pourtant d'hydrocéphalie et considéré comme inéducable) à réussir l'examen d'entrée au lycée et à le convaincre d'entreprendre des études, au terme desquelles, il devint médecin (6). En 1890, Steiner part vivre à Weimar, où il est chargé de la publication des écrits scientifiques de Goethe aux archives officielles Goethe-Schiller. C'est à cette période qu'il publie ses travaux personnels pour la première fois : une thèse et un premier livre : « *La philosophie de la liberté. Traits fondamentaux d'une vision moderne du monde. Résultats de l'observation de l'âme selon la méthode des sciences de la nature* » (4). Philosophie, médecine traditionnelle et connaissance des plantes, préceptorat... autant de domaines que le jeune Rudolf a pu toucher du doigt et qui font écho aux principaux champs d'application au sein desquels, des décennies plus tard, son courant de pensée cherchera à s'épanouir : spiritualité, métaphysique, médecine, pharmacie, agriculture, pédagogie...

Reste cependant à évoquer l'aspect fondamental du cheminement intellectuel de Steiner, l'ésotérisme. Son maître spirituel, Johann Wolfgang von Goethe, avec des œuvres comme "*Faust*", "*Le conte*" ou son poème "*Les mystères*", éveille son attrait pour les traditions ésotériques et occultistes. Steiner s'intéresse à des sociétés initiatiques comme la franc-maçonnerie* ou les courants Rose-Croix*. En 1900, Steiner vit à Berlin, où il est rédacteur du "*Magazin für Litteratur*" et enseigne à l'Université populaire. Il prononce des conférences à l'antenne locale de la Société Théosophique, qui le remarque et dont il devient bientôt le secrétaire général. De la doctrine de cette société, le théosophisme (élaboré par H.P. Blavatsky à la fin du XIXème siècle), découlera l'anthroposophie (5). Ce théosophisme est, pour le résumer brièvement, un occultisme moderne dont l'objectif est d'accéder à une gnose (connaissance) initiatique. Elaboré à partir de la perception européenne des spiritualités orientales largement fantasmées, ce courant a directement inspiré le mouvement *New Age* qui lui a emprunté les concepts de karma*, de réincarnation, de Soi divin, d'énergies et d'ère du Verseau (une théorie sur l'avenir de l'humanité, mêlant astrologie et christianisme) (7). Rudolf Steiner, devenu membre de l'antenne berlinoise de la Société Théosophique, y fonde la revue "*Lucifer-Gnosis*" et y rencontre sa future épouse, Marie de Sivers (5). En 1913, à 51 ans, Steiner quitte les théosophes (qu'il juge trop éloignés

de l'ésotérisme européen et du Christianisme) pour fonder la première Société anthroposophique. Cette même année, il fait construire à Dornach, près de Bâle, le Goetheanum. Nommé d'après Goethe, ce temple reste aujourd'hui encore l'épicentre de l'anthroposophie, siège de la Société Anthroposophique Universelle (SAU) (héritière de la Société anthroposophique) et d'associations-parapluies qui coordonnent l'activité des divers groupements anthroposophes de par le monde. Rudolf Steiner, en héritier de Goethe, conçoit son anthroposophie comme une science universelle : il théorise ainsi une médecine anthroposophique, mais également une agriculture anthroposophique et une pédagogie anthroposophique, laquelle est appliquée dans des écoles privées, les écoles Steiner-Waldorf. Lorsqu'il meurt en 1925, Rudolf Steiner a publié une trentaine de livres, dont la plupart sont encore édités et disponibles actuellement, et prononcé près de six mille conférences (5).

3. Les concepts de la médecine anthroposophique

La médecine anthroposophique est fondée sur 5 concepts :

- La tripartition fonctionnelle
- La quadripartition constitutionnelle
- Les « processus fondamentaux »
- Le corps humain et le zodiaque
- L'histoire biographique et karmique (5)

3.1. La tripartition fonctionnelle du corps humain

La conception tripartite de l'organisme est une notion-clé de la pensée steinerienne. Elle divise le corps humain en 3 pôles :

- le pôle neurosensoriel
- le pôle métabolique et les membres
- le pôle rythmique

Le pôle neurosensoriel est le siège de la conscience et des fonctions sensorielles. Le pôle métabolique englobe les fonctions d'assimilation, de métabolisme, d'excrétion et de locomotion (système digestif, foie, membres). Le pôle rythmique, siège des fonctions cardiaque et respiratoire, est censé équilibrer et mettre en relation les 2 précédents pôles (8). Cependant, ces pôles peuvent s'interpénétrer mutuellement : ainsi, l'activité métabolique concerne tous les tissus, y compris le système nerveux et les organes dits « rythmiques » (cœur, poumon) (9). Il ne s'agit pas pour ce concept d'une catégorisation anatomique, ni d'une métaphore. L'idée est d'identifier des « forces » qui, tout en ayant leur propre siège et leur propre rôle, entreraient en interaction au niveau du corps en général comme au niveau de ses plus petits constituants. Par exemple, le système neurosensoriel qui siègerait dans la tête aurait pour effets la « minéralisation » et la « structuration » des substances et serait donc responsable de la conscience mais aussi de la mort. Le pôle métabolique et locomoteur est vu comme la source des processus vitaux, siégeant dans les membres, à l'origine de l'impulsion de vie, du mouvement et de la volonté. Ces deux processus qui s'opposent auraient besoin d'être équilibrés par le pôle rythmique, basé dans les organes respiratoires et les systèmes circulatoires, lequel pôle serait à l'origine des sentiments et de la santé.

Paul Ariès résume bien cette conception quand il écrit que, selon l'anthroposophie, l'homme serait constitué d'un « homme-tête », d'un « homme-torse » et d'un « homme-membres » (10).

Les parties du corps comprennent également à leur échelle propre ces pôles, avec souvent l'un des 3 qui y prédomine. Par exemple dans le pied, le talon représente le pôle « tête » (ou neurosensoriel) et les orteils les « membres » (10).

La préparation des médicaments anthroposophiques applique cette tripartition en attribuant à chaque pôle une gamme de dilutions des souches utilisées : les plus basses dilutions, de D1 à D6, agiraient sur le pôle métabolique, les dilutions moyennes D8 à D12 sur les fonctions rythmiques (circulation sanguine, cœur, système respiratoire), tandis que les plus hautes dilutions, de D15 à D30, seraient destinées aux fonctions neurosensorielles (11).

3.2. Quadripartition constitutionnelle

La pensée anthroposophique inclut les 3 pôles précédemment cités (neurosensoriel, métabolique et rythmique) dans un ensemble plus vaste encore. Au corps physique auquel est appliquée cette tripartition fondée sur la fonction, s'ajoutent d'autres corps dits « supra-sensibles ». Alors, pourra être décelé, dans le monde physico-corporel, non pas ces corps « supra-sensibles » en eux-mêmes mais leurs actions. Ainsi la quadripartition constitutionnelle comprend :

- le Corps physique, le seul directement accessible à l'étude biologique,
- le Corps éthérique correspondant au processus vital, responsable des phénomènes de croissance, de régénération, de cicatrisation ou du rythme veille/sommeil,
- le Corps astral correspondant au corps animique, de l'âme (*Seelenleib*), porteur de la conscience. C'est le siège de l'expérience psychique : émotions, sensations...
- le Corps spirituel ou Moi, spécifique à l'Homme qui correspond à l'expérience individuelle de la conscience de soi. Ce « Je » est l'entité qui passe d'une enveloppe corporelle à l'autre au fil des réincarnations (12).

3.3. Les « processus fondamentaux », ou l'utilisation de souches métalliques

Une classification anthroposophique distingue différents processus, en lien avec par exemple la vie et la multiplication cellulaires, le système circulatoire, le squelette... Le terme de « processus fondamentaux » désigne des forces qui chacune aurait été à l'origine d'un métal et d'une planète, et qui influenceraient à leur manière les fonctions humaines. Ainsi les fonctions physiologiques (digestion, circulation...), la croissance ou le développement psychologique seraient en lien avec les rythmes planétaires et avec des métaux particuliers. Chacun de ces processus est le reflet d'une dynamique cosmique attribuée à une planète du système solaire et en lien avec un métal désigné parmi les "sept métaux". Cette appellation de « sept métaux », utilisée depuis l'Antiquité, désigne les métaux connus et reconnus

comme tels par les civilisations mésopotamiennes et méditerranéennes antiques : mercure, cuivre, fer, étain, plomb, or, argent. Leur sont attribués des rôles primordiaux, qui les ont fait proposer par Steiner et Ita Wegman (médecin, contemporaine de Steiner et cofondatrice de la médecine anthroposophique) comme souches médicamenteuses : par exemple, l'or favoriserait la circulation, et le plomb favoriserait la « structuration » et le développement mental. Ces métaux rentrent dans la préparation de spécialités comme le *Skleron*® (miel, sucre et plomb) ou le *Biodoron*® (acide silicique, fer, soufre) (13).

De plus, le Dr Joop van Dam, médecin néerlandais, a déclaré lors d'une conférence donnée en 1988 que Rudolf Hauschka (fondateur des laboratoires Wala Heilmittel GmbH) a précédemment montré que tous les éléments : sodium, potassium, calcium, soufre, etc., à l'exception des métaux, sont connectés avec le zodiaque. Et c'est entre le zodiaque et la terre que se trouverait les métaux. Les métaux seraient des médiateurs entre le zodiaque, le cosmos, et la terre. Ils aideraient l'homme à procéder à ses incarnations-excarptions successives, considérées comme des allers-retours entre terre et cosmos. Joop van Dam compléta en indiquant que les patients ayant l'air de « planer », c'est-à-dire de « ne pas avoir les pieds assez sur terre », devaient acquérir de la « lourdeur » et prendre la souche *Plumbum* (Plomb, un métal « incarnant »), en dilution D20. Ou encore que celui qui restait loin de son foyer parce qu'il buvait trop et se demandait « Où suis-je ? » devait se voir prescrire *Plumbum* ou *Minium* (tétroxyde de plomb) en dilution D6 (14).

3.4. Le corps humain et le zodiaque

L'anthroposophie se base, d'après Steiner, sur une complexe théorie faisant correspondre les 12 signes zodiacaux à une partie du corps humain, ainsi qu'à des phylums animaux, des métaux, etc. (15). L'idée générale, comme pour la division de l'individu en corps et en pôles, est de fournir une théorie expliquant de manière définitive le vivant et l'univers et reliant le macrocosme et le microcosme. Par exemple, un médecin allemand, Hermfried Kunze, à propos de l'arthrose explique que "les chevilles et les poignets sont dans la région du Poisson, qui correspond aux halogènes. La préparation zodiacale que j'utilise est :

- *Ferrum iod.*, parce que le bras est gouverné par Mars, 12-20 DH [la dilution décimale hahnemannienne en DH est une échelle de dilutions utilisée en anthroposophie et plus rarement en homéopathie], parce que le poignet fait partie de la partie neurosensorielle du bras, quoique la fonction du bras soit rythmique.

- *Aurum prep.* 10-15 DH

- *Stannum prep.* 15 DH" (16).

3.5. L'histoire biographique et karmique du patient

La médecine anthroposophique ajoute à la question du diagnostic celle du « sens » de la maladie. La volonté de placer le patient-individu au centre de la réflexion médicale, qui dans la pratique homéopathique s'est traduit par le principe d'individualisation, conduit ici à s'interroger sur la place de la pathologie au sein d'un destin personnel. L'homéopathie, comme l'anthroposophie, considère que chaque sujet présente une forme clinique individuelle face à une même affection. De cet énoncé, l'homéopathie fait découler les deux principes, corrélés, d'individualisation et de globalité, selon lesquels le raisonnement thérapeutique ne se base pas seulement sur des symptômes correspondant à une affection, mais surtout sur le patient dans sa totalité : à la nosographie* s'ajoute une approche personnalisée qui identifie un terrain. Fait de critères physiques et psycho-comportementaux, c'est ce terrain global et propre à chacun que l'on comparera aux terrains des patients décrits comme « bons répondeurs » à un traitement. Avec ce même souci de centrer la réflexion thérapeutique sur le patient et non uniquement sur ses symptômes, la médecine anthroposophique propose son propre principe d'individualisation, reposant lui sur ses conceptions spirituelles. Le terrain considéré est la trajectoire de vie et pour l'anthroposophie, qui croit en la réincarnation, la maladie a une place et un sens dans un destin personnel. Le choix d'un traitement doit donc dépendre de la biographie du patient (10). Au-delà de l'approche psychosomatique, la personnalité du patient dépasse dans cette conception les plans physique et psychique, et tient d'un Moi débordant le cadre de l'existence terrestre présente – on retrouve la notion de corps spirituel-, doté d'un karma*. Le terme de karma, que l'anthroposophie emprunte aux traditions hindoues et

bouddhistes, désigne le processus reliant l'existence présente à des vies antérieures et futures. L'anthroposophie donne une valeur positive au karma* et à la réincarnation, puisqu'elle explique que le corps spirituel parcourt un chemin ascendant en apprenant de ses difficultés et qu'il ne se réincarne que s'il a assez évolué pour que cela lui soit utile (10).

L'anthroposophie aime classer : de même que l'humain est conçu comme la somme de plusieurs corps hiérarchisés, le temps est lui aussi divisé en cycles. Pour cette doctrine, l'existence est une succession de cycles de 7 ans, des septaines, eux-mêmes compris dans une division en grands cycles de 21 ans. D'autres modes de division en durées variables existent conjointement. A cet enchaînement de cycles correspond l'idée d'une progression spirituelle. Chaque période d'une vie correspond à un stade de cette progression. L'idée générale est celle de paliers correspondant aux 4 corps de la quadripartition : au début prime le corps physique, puis se réalisent les processus éthériques, astraux et enfin le corps spirituel (17). L'existence est ainsi vue comme une évolution initiatique dans laquelle les maladies jouent un rôle nécessaire (10).

Robert Kempenich, docteur anthroposophe, a déclaré en 2010 dans une interview : « *Les maladies ont toujours un sens particulier, à l'époque de la vie où elles arrivent.* » Pour la médecine steinerienne, les maladies sont des étapes nécessaires à l'élaboration d'une individualité qui, de septaine en septaine, accèderait à différents stades de « conscience » (18).

Outre ses concepts quant à la santé, la médecine anthroposophique possède aussi la particularité d'être représentée par un tissu associatif très vivant, qui défend l'idée de pluralisme médical et l'accessibilité des thérapies anthroposophiques.

II. ORGANISATION DE LA MÉDECINE ANTHROPOSOPHIQUE : ASSOCIATIONS ET STRUCTURES

Afin de transmettre sa conception originale de la santé, de rassembler et d'organiser les acteurs de santé concernés, et de promouvoir les traitements qu'elle propose, la médecine anthroposophique dispose de diverses structures, toutes affiliées à une même société-mère.

1. Au niveau international

1.1. La Société Anthroposophique Universelle (SAU)

Fondée en 1923 par Rudolf Steiner, la **Société Anthroposophique Universelle** (*General Anthroposophical Society* en anglais) est l'association-parapluie chapeautant les associations anthroposophiques au niveau mondial et coordonnant les fédérations internationales comme la Fédération Internationale des Associations Médicales Anthroposophiques (IVAA) et les formations des associations nationales d'enseignement de médecine anthroposophique. Elle a pour siège le **Goetheanum**, construit en Suisse sous l'impulsion de Steiner à la même époque (5) (Figure 2). C'est une association à but lucratif inscrite au registre du commerce suisse (19). Cette organisation corporative est souvent désignée par métonymie du nom de son siège, le Goetheanum.

Ce Goetheanum est le centre spirituel mondial de l'anthroposophie. Situé à Dornach, près de Bâle, ce bâtiment est conçu comme un centre d'activités pour la Société anthroposophique naissante et un théâtre pour la représentation de pièces s'inscrivant dans la mystique steinerienne. L'édifice comprend deux salles de théâtre, des bureaux, une bibliothèque, une librairie... Ce site, dont Steiner voulait faire sa « maison de la parole », son

« temple du Verbe », constitue le foyer culturel et administratif du mouvement (6). Ce complexe, dont l'architecture même se veut un langage spirituel, abrite non seulement le siège de la Société anthroposophique universelle mais aussi celui des institutions anthroposophiques de référence au niveau mondial. Les activités sont divisées en 10 sections : Anthroposophie générale, Médecine, Pédagogie, Sciences de la nature et agriculture, Sciences sociales, Mathématiques et astronomie, Arts plastiques, Arts de la scène et musique, Belles-lettres, Recherche spirituelle de la jeunesse (10). Ces 10 sections spécialisées sont regroupées au sein de l'Ecole supérieure de science de l'esprit (21).



Fig. 2. Le Goetheanum, siège de la Société Anthroposophique Universelle (22)

C'est la section médecine du Goetheanum qui coordonne les activités de formation et de recherche (10).

Pour résumer, la SAU possède les fonctions suivantes :

- **Corporate** : La SAU coordonne plusieurs centaines de groupements et d'associations nationales anthroposophiques dans 78 pays. Ces associations assurent un rôle d'intermédiaire entre la SAU et les praticiens anthroposophes de chaque pays

intervenant dans divers domaines : établissements scolaires, banques, agriculture... et lui verse des cotisations.

- **Culturelle et pédagogique** : La section médecine organise des formations médicales anthroposophiques où sont par exemple expliqués les concepts anthroposophiques quant à la maladie et au diagnostic. Les enseignements ont lieu 2 fois par an, pendant une semaine. La Section médicale anime aussi des rencontres et des ateliers et publie des magazines (23).
- **Investisseur financier** : La SAU est, avec la clinique anthroposophique Arlesheim, actionnaire majoritaire du groupe Weleda AG, le principal producteur de médicaments et cosmétiques anthroposophiques. Ces deux actionnaires partenaires ont un rôle décisionnaire majeur au sein du groupe en détenant 76,5 % des droits de vote. D'autre part, selon les statuts de la société, les acquéreurs d'actions nominatives de Weleda AG doivent être membres de la SAU (24).

À la Section médecine de la SAU est rattachée la fédération internationale qui rassemble les associations nationales de médecine anthroposophique, l'IVAA.

1.2. La Fédération Internationale des Associations Médicales Anthroposophiques (IVAA) :

La Fédération Internationale des Associations Médicales Anthroposophiques (*International Federation of Anthroposophic Medical Associations*, de son sigle allemand IVAA) se donne pour missions de garantir :

- le statut juridique de la médecine anthroposophique en tant que système médical intégratif
- la disponibilité sur le marché des produits de soin anthroposophiques nécessaires à l'approche médicale anthroposophique
- l'accès aux autres traitements anthroposophiques, dont les thérapies artistiques, l'eurythmie* thérapeutique et autres traitements appartenant au système médical anthroposophique
- la diversité médicale en ce qui concerne :
 - le droit des patients à opter pour le type de traitement de leur choix, c'est-à-dire à avoir la possibilité d'opter, si accord de leur médecin, pour une thérapie non conventionnelle en complément de traitements
 - le droit des médecins à proposer le meilleur traitement possible à leurs patients (25)

Afin de poursuivre ces objectifs, l'IVAA se dote de 2 rôles, un rôle coordinateur, et un rôle représentatif et promotionnel.

- Rôle coordinateur

L'IVAA est une organisation-parapluie qui coordonne au niveau international les associations nationales de médecine anthroposophique qu'elle fédère. Son rôle est comparable à celui de la SAU mais dans le domaine exclusif de la santé. Elle collabore avec le

conseil de la section médecine du Goetheanum. La SAU, qui coiffe les associations anthroposophiques de divers champs d'activité, coiffe de même les associations médicales par le relais de l'IVAA (26).

Dans la plupart des 37 pays dans lesquels elle est présente (figure 3), ses membres sont des associations médicales qui regroupent médecins, pharmaciens, dentistes, vétérinaires, psychologues, étudiants. Certaines associations nationales sont également ouvertes à quiconque souhaiterait appuyer leurs activités. Dans quelques Etats, cette présence se résume à un ou quelques médecins membres de l'IVAA qui jouent le rôle de contact et de référent au sein de leur pays. En France, ce sont 3 associations, l'AMAF (Association Médicale Anthroposophique Française), l'AREMA (Association pour la Recherche et l'Enseignement en Médecine Anthroposophique) et l'APMA (Association de Patients de la Médecine Anthroposophique), qui sont membres de l'IVAA. (27)

L'IVAA délibère sur les formations initiales et continues assurées par les associations qu'elle fédère ainsi que sur la recherche, sans toutefois assurer elle-même ces fonctions (28).

- Rôle représentatif et promotionnel

L'IVAA, qui s'exprime au nom des associations anthroposophiques nationales qu'elle fédère, est le porte-parole privilégié de la médecine anthroposophique devant les autorités. Au sein de l'Union Européenne, elle a pour rôle d'interagir avec les institutions politiques et les autorités administratives et de défendre le statut légal de la médecine anthroposophique et de ses produits (29).

Pour ce faire, elle coopère avec d'autres représentants de disciplines médicales non conventionnelles. Ces médecines complémentaires sont désignées sous le nom de CAM (*Complementary and alternative medicine*, ou Médecine complémentaire et alternative, désignant les produits et pratiques médicaux ne relevant pas de la médecine conventionnelle, parmi lesquelles l'homéopathie ou l'acupuncture). Ainsi, l'IVAA fait partie de la CAMDOC Alliance et de l'EUROCAM, des regroupements d'associations européennes de médecins praticiens de CAM et de patients, qui sont en dialogue régulier avec des instances telles que la Direction générale de la santé et des consommateurs (DG SANCO), un service de la Commission européenne (30), ou avec le Parlement européen. L'IVAA co-anime

le *CAM Interest Group* ou CAMIG, qui organise des meetings au Parlement européen entre des parlementaires et des défenseurs des médecines alternatives (29). L'IVAA a également initié un groupe de travail destiné à la défense et à la promotion des traitements anthroposophiques : « l'AMP-European Policy Working Group », qui défend la disponibilité des produits médicaux anthroposophiques (AMP, ou *Anthroposophical Medicinal Products*) (32).

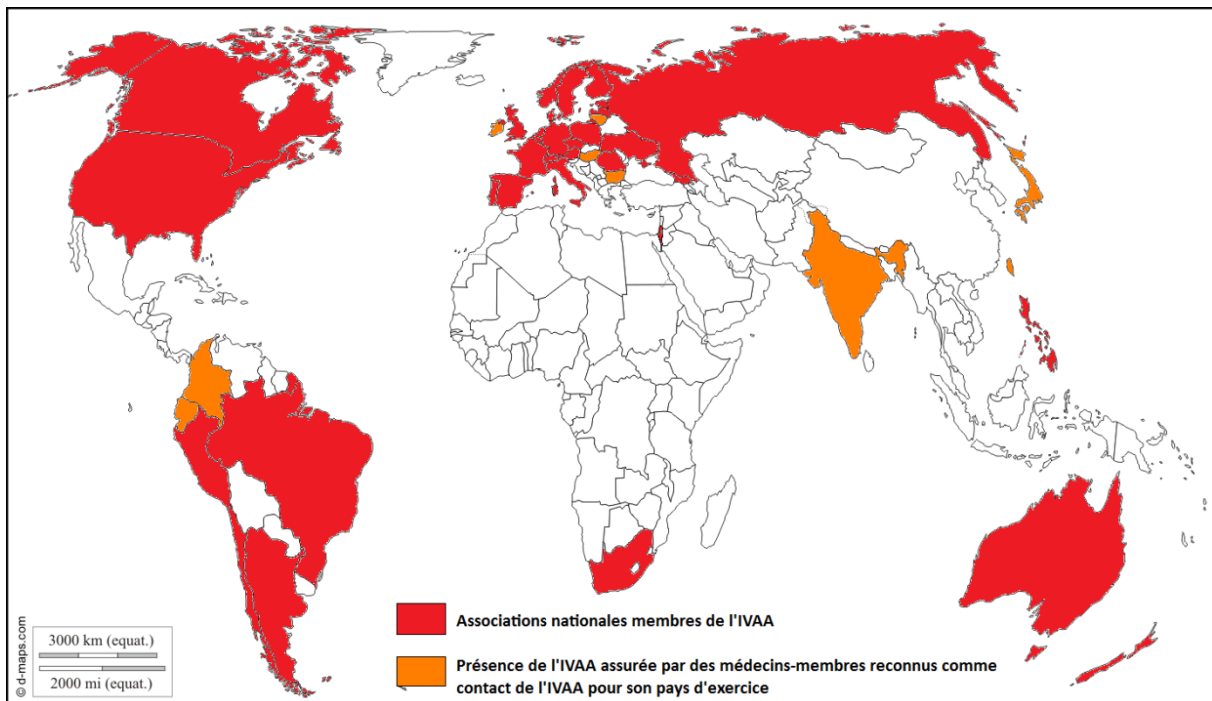


Fig. 3. Implantation de l'IVAA dans le monde (33)

1.3. L'Association Internationale des Pharmaciens Anthroposophes (IAAP)

Si l'IVAA représente l'ensemble des professions médicales du milieu anthroposophe, elle a une association partenaire qui siège elle aussi au Goetheanum, l'IAAP (*International Association of Anthroposophic Pharmacists*). C'est un pendant de l'IVAA destiné aux seuls pharmaciens anthroposophes, qui agit à la manière d'une sous-section de l'IVAA (34).

Elle remplit plusieurs rôles :

- **Coordination** : accueil parmi ses membres et regroupement d'organisations nationales mais aussi de pharmaciens issus de pays dépourvus d'association anthroposophique nationale
- **Représentation** de la pharmacie anthroposophique au niveau international
- Etablissement de **standards de qualités** pour les spécialités issues de la pharmacie anthroposophique
- **Certification** de programmes de formations anthroposophiques ou certification de pharmaciens quant à leur connaissance de cette pharmacie complémentaire (lesquelles ne sont pas reconnues en France) (35).

Son représentant en France est l'Association Française d'Etude et de Recherche sur la Pharmacie Anthroposophique (**AFERPA**) (36).

1.4. Fédération Européenne des Patients pour la Médecine Anthroposophique (EFPAM)

La Fédération Européenne des Patients pour la Médecine Anthroposophique (EFPAM) est un regroupement d'associations nationales européennes qui représentent les usagers de médecine anthroposophique. Les associations de patients qu'elle fédère sont issues de dix Etats-membres de l'Union européenne, de Suisse, du Royaume-Uni, de Norvège et d'Islande. L'EFPAM collabore avec l'IVAA pour entretenir le dialogue avec les instances internationales, européennes et nationales, et soutenir la reconnaissance culturelle et juridique de la médecine anthroposophique (37). Comme l'IVAA, elle est membre du réseau EUROCAM, qui défend les médecines non conventionnelles auprès des autorités européennes. L'EFPAM relaie notamment une demande, celle d'étendre le droit au remboursement par les régimes d'assurance maladie pour tous les thérapies et produits de la médecine anthroposophique (38).

2. En France

Dans les pays comptant des associations médicales anthroposophiques, ce réseau associatif consiste principalement en des associations de patients usagers des traitements anthroposophiques et des associations d'enseignement de cette médecine non conventionnelle (*via* des cours et des publications).

2.1. Les associations d'enseignement médical

4 associations d'enseignement médical anthroposophe sont actuellement recensées sur le territoire français :

- L'Association Médicale Anthroposophique en France (AMAF)
- L'Association de Formation en Médecine Anthroposophique (AFMA)
- L'Association pour la Recherche et l'Enseignement en Médecine Anthroposophique (AREMA)
- L'Institut de Formation et d'Édition pour la Médecine Anthroposophique IFEMA (39).

2.1.1. Association Médicale Anthroposophique Française (AMAF)

L'Association Médicale Anthroposophique Française se présente comme une association à but culturel, scientifique et pédagogique dont le but est « de promouvoir, transmettre, représenter et défendre la médecine élargie par les données de l'anthroposophie dans la culture médicale contemporaine » (40).

La formation dispensée consiste en l'organisation de congrès et de séminaires réguliers destinés aux professionnels de santé : actuellement 2 séminaires par an (un séminaire anthroposophe de cancérologie et un sur une autre spécialité). A ces 2 séminaires s'ajoutent une session annuelle de Formation Médicale Continue (FMC) anthroposophique à Colmar (39).

2.1.2. Association de Formation en Médecine Anthroposophique (AFMA)

L'AFMA organise des journées de formation médicale continue en Île-de-France (39).

2.1.3. Association pour la recherche et l'enseignement en médecine anthroposophique (AREMA)

Basée à Strasbourg, l'AREMA assure depuis 1997 des cycles de formation en médecine anthroposophique. Ces formations s'adressent aux médecins, infirmiers, chirurgiens-dentistes, sages-femmes, pharmaciens et aux étudiants de ces disciplines. Elles comprennent des enseignements théoriques et pratiques à visée diagnostique et thérapeutique, dont des études de cas cliniques. Réalisées sous la houlette de la Section Médecine du Goetheanum et suivant les critères d'enseignement édictés par l'IVAA, elles sont sanctionnées au bout de 3 ans par un certificat international de compétences en Médecine Anthroposophique. Ce certificat de compétences s'obtient après un examen écrit et la présentation de 2 cas cliniques documentés et d'un mémoire (41).

Outre ces cycles, l'AREMA dispense depuis 2013 un stage de formation continue à l'Université de Strasbourg (« Formation de base en médecine anthroposophique »), sur 4 jours. Ce stage est destiné aux médecins, infirmiers, sages-femmes, chirurgiens-dentistes, vétérinaires et pharmaciens, et est simplement sanctionné par une attestation de participation. Y sont exposés les principes thérapeutiques anthroposophiques (tripartition fonctionnelle, quadripartition constitutionnelle de l'être humain, utilisation de la biographie (divisée en septaines) comme outil de diagnostic...), des études de cas cliniques, agrémentés d'exposés et d'échanges. Les responsables de la formation sont le Professeur Jacques Kopferschmitt, médecin hospitalo-universitaire et chargé de mission sur les thérapies complémentaires, et le Docteur Robert Kempenich, médecin homéopathe et président de l'AREMA. Ce dernier anime les cours avec deux autres membres de l'AREMA (42).

2.1.4. Institut de Formation en Médecine Anthroposophique (IFEMA)

L'IFEMA, association de droit local Alsace-Moselle à but non lucratif basée à Colmar, effectue des activités de formation et d'édition.

Elle dispense une formation de base destinée aux médecins. Cette formation s'étale sur 3 ans à raison de 6 à 8 journées par an. La formation consiste en une introduction aux principes de la médecine anthroposophique et en l'étude de cas cliniques autour de thèmes particuliers (tels que cardiologie, gynécologie ou gériatrie, par exemple, les thèmes abordés variant à chaque session). L'enseignement est comparable à ceux dispensés par l'AREMA : l'idée est de présenter la physiologie et la pathologie d'un point de vue anthroposophique (en présentant les notions de tripartition et de quadripartition, notamment), d'amener le médecin à pouvoir établir un diagnostic anthroposophique (basé sur la biographie du patient), et d'initier le médecin aux thérapies anthroposophiques. Après la présentation de 2 cas cliniques, et après validation des 3 années de formation dont 2 ans d'accompagnement par un tuteur médecin anthroposophe, cette formation est sanctionnée par une certification en médecine anthroposophique. Outre ce cursus de base, l'IFEMA organise des journées de formation et des séminaires indépendants. Dans tous les cas, les formateurs sont des médecins ayant l'expérience pratique de la médecine anthroposophique, et qui font appel à la contribution d'intervenants (43).

L'IFEMA édite par ailleurs :

- Des ouvrages de médecine anthroposophique disponibles en librairie ou sur internet
- « Les Correspondances Médicales », revue biannuelle réservée au corps médical et disponible sur abonnement.

2.1.5. Enseignement médical anthroposophique : statut et pratique

Sur les 4800 médecins européens ayant suivi une formation anthroposophique et appartenant à une association nationale de praticiens anthroposophes (8), on compte 300 médecins en France qui appartiennent au moins à l'une des 4 associations françaises d'enseignements existantes. La médecine anthroposophique n'est pratiquée en France que

par des médecins ambulatoires. Comme on l'a vu, 2 associations en France délivrent une certification de compétences en médecine anthroposophique, l'AREMA via ses cycles de formation et l'IFEMA via son cursus de 3 ans. Cette certification, établie selon des critères édictés par l'IVAA, n'est pas reconnue officiellement en France. Elle est cependant reconnue par les instances ordinales médicales de 7 Etats, qui dessinent approximativement ce qu'on pourrait appeler la sphère d'influence de la pensée steinérienne, rayonnant à partir de son noyau germanophone et au sein de laquelle elle a pignon sur rue : Suisse, Autriche, Allemagne, Italie, Lettonie, Espagne, Bulgarie (8). Le statut de médecin anthroposophe en France, sans valeur officielle, désigne seulement un apprentissage des théories diagnostiques et thérapeutiques steinériennes auprès d'associations anthroposophiques (39).

2.2. Association de Patients de la Médecine Anthroposophique (APMA)

L'Association de Patients de la Médecine Anthroposophique (APMA) a été fondée en 1982 par un groupe de patients utilisateurs de médicaments homéopathiques et adeptes de la médecine anthroposophique. Elle compte actuellement 1800 membres.

Ses objectifs s'articulent comme suit :

« Sur le plan culturel et social :

- *Soutenir le développement de la médecine d'orientation anthroposophique dans le contexte défavorable actuel.*
- *Contribuer à donner à cette tradition européenne l'assise socioculturelle nécessaire pour pérenniser son existence.*

Sur le plan juridique :

- *Défendre les droits des patients qui utilisent la médecine anthroposophique en application du droit des citoyens à l'autodétermination.*
- *Faire évoluer les législations afin d'obtenir la reconnaissance pleine et entière de la médecine d'orientation anthroposophique, de ses médicaments et de ses thérapies. »*
(44)

Afin de remplir ces objectifs, l'APMA assure plusieurs fonctions :

- **Information de la population** : l'APMA informe et renseigne le grand public sur la médecine anthroposophique. Elle assure un service d'information par téléphone et par courrier, qui fournit des renseignements sur les bases de la médecine anthroposophique, des adresses de médecins, d'art-thérapeutes, d'hôpitaux et de cliniques intégrant l'anthroposophie dans leur pratique, ainsi que des adresses d'associations d'anthroposophie médicale. L'APMA publie également un bulletin biannuel et une collection de livres, « Conscience et santé ». Le bulletin de l'APMA présente des sujets médicaux et des informations sur la situation juridique des médicaments anthroposophiques. La collection « Conscience et santé » est rédigée par des médecins et traite de sujets de santé et de société, abordés sous l'angle anthroposophique. De plus, l'APMA organise des rencontres, des conférences et des stages de présentation de la médecine anthroposophique (45).

- **Militantisme auprès des autorités françaises et européennes** : l'APMA entend informer les autorités législatives nationales et européennes quant à l'existence de la médecine anthroposophique et à l'existence d'une demande, de la part de certains patients, d'une plus grande représentation de la médecine anthroposophique dans le paysage médical. Afin de faire évoluer les législations sur les produits anthroposophiques, elle engage le dialogue et fait valoir ses demandes dès qu'un texte réglementaire ou législatif concerne ces derniers. Son appartenance à l'EFPAM permet à l'APMA de porter son message et ses demandes devant les instances européennes.

Cette défense de la médecine anthroposophique passe aussi par une fonction de promotion : ainsi elle informe les autorités politiques et médicales de l'attachement des

patients qu'elle représente à ces médecines, avec pour objectif d'intégrer démocratiquement le choix de ceux-ci aux prises de décisions. Elle publie et diffuse un bulletin périodique et des livrets (46).

L'organisation des principales fédérations et associations de médecine anthroposophiques est schématisée dans la figure 4.

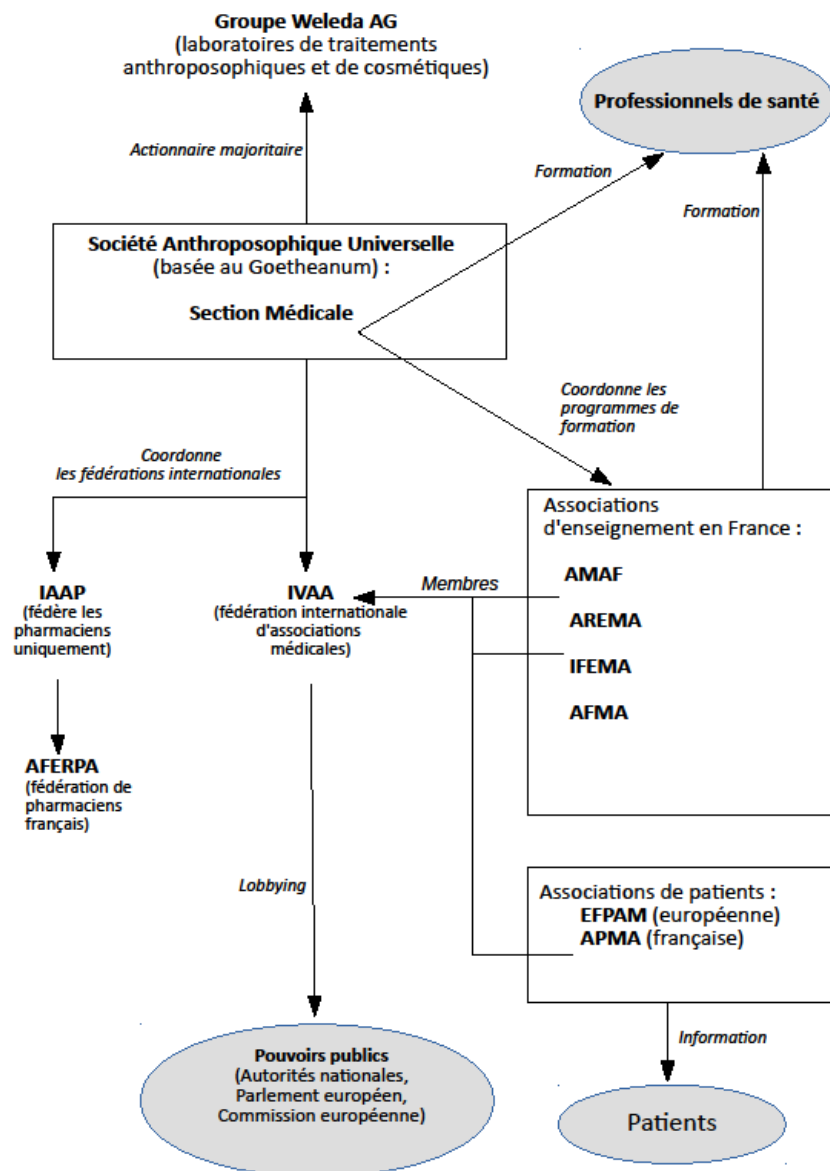


Fig. 4. Organisation des principales associations et fédérations médicales anthroposophiques (47)

3. Les écoles Steiner-Waldorf

Les méthodes pédagogiques théorisées par Rudolf Steiner sont appliquées dans des jardins d'enfants et des écoles privées, appelées écoles Steiner ou Steiner-Waldorf (du nom de la compagnie de cigarettes Waldorf-Astoria, dont le directeur, Emil Molt, a cofondé avec Steiner la première de ces écoles) et comprenant des classes allant du premier âge au lycée. La pédagogie Steiner se base sur la division de la vie de l'enfant en septaines, chaque période de 7 ans étant liée à un processus d'évolution karmique, qui aboutit à l'intervention successive des forces éthériques, astrales et spirituelles (théorie de la quadripartition). La méthode pédagogique insiste sur la nécessité pour l'enfant d'imiter l'adulte, et accorde une grande importance aux activités artistiques et manuelles, à la vie en communauté, à des pratiques rituelles et à l'enseignement de mythes. Dans ces écoles, où des élèves gardent les mêmes enseignants d'année en année, l'enseignement est fortement teinté de significations anthroposophiques et de Christianisme (10).

4. Les établissements de soins

4.1. Centres spécialisés pour handicapés : le mouvement

Camphill

Fondé par le pédiatre anthroposophe allemand Karl König, le mouvement Camphill rassemble des communautés thérapeutiques autonomes qui accueillent des handicapés mentaux. Ces communautés relèvent de l'anthroposophie et s'inspirent du concept de pédagogie curative développé par Rudolf Steiner (48). La pédagogie curative consiste à proposer des ateliers artistiques, une éducation dans un jardin d'enfants anthroposophique et des travaux communautaires pour les patients les plus âgés. La vie est rythmée tous les jours par divers rituels anthroposophes. La vision du handicap y est toute anthroposophique : on y explique, en citant Steiner, que « *ce n'est pas l'individualité qui est*

endommagée [...], mais les forces de l'âme qui [...] ne pénètrent qu'imparfaitement le corps ». De fait, les traitements et les ateliers d'art-thérapies ainsi que nombre d'évènements de la vie quotidienne revêtent une signification ésotérico-mystique (49).

Comme dans les écoles privées Steiner-Waldorf, l'accent est mis dans ces centres sur la vie communautaire. L'élément central du soin repose sur la vie en communauté entre handicapés, soignants, éducateurs et familles d'éducateurs, qui pour les anthroposophes sert d'alternative à la prise en charge psychiatrique.

Sur les quelques 80 centres Camphill de par le monde, un seul est présent en France, l'association Camphill-Le Béal, dans la Drôme. L'association a reçu l'agrément « Foyer de vie » et se situe à mi-chemin entre la maison d'accueil spécialisée pour personnes lourdement handicapées et le Centre d'aide par le travail sans avoir l'un ou l'autre de ces statuts (50).

4.2. Cliniques anthroposophiques

La médecine anthroposophique s'exerce dans des hôpitaux et des cliniques anthroposophiques dans plusieurs pays d'Europe (Allemagne, Autriche, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse) (39). Les traitements conventionnels y sont complétés de thérapies anthroposophiques comme des thérapies artistiques, des massages rythmiques (un type de massage théorisé par des anthroposophes), ou de l'eurythmie (une thérapie anthroposophique par le mouvement). Les thérapeutes complètent la prise en charge conventionnelle des patients par un travail biographique (le vécu est analysé et mis en lien avec la pathologie) et, pour les patients cancéreux, par une prise en charge « psycho-oncologique ». Cette dernière démarche consiste à explorer, par le dialogue, les sentiments du patient pour l'aider à traverser une crise existentielle : en effet, les anthroposophes considèrent que la maladie s'accompagne d'un changement psychique qui rend nécessaire une démarche de développement personnel. Les médecins de ces cliniques entendent amener le patient à répondre à des questions telles que « Qui suis-je ? Comment puis-je établir des relations satisfaisantes avec les autres ? Quelle est ma fonction ? » (51).

III. DIAGNOSTIC ET THÉRAPIES

ANTHROPOSOPHIQUES

L'anthroposophie, en tant que médecine complémentaire, met en avant, au service de la vision de la santé qui lui est propre, des pratiques variées. Elle s'est inspirée, pour l'élaboration de ses traitements, de l'homéopathie, en reprenant certains concepts, tout en leur apposant ses propres croyances ésotériques. Elle utilise la phytothérapie, l'aromathérapie, ainsi que des thérapies artistiques. De plus, la prise en charge du patient peut être complétée d'un accompagnement diététique. Le présent chapitre passe en revue les différentes catégories de thérapies anthroposophiques après une présentation de la conception de la maladie en anthroposophie et d'un procédé diagnostique qui leur est propre.

1. La conception de la maladie

La médecine anthroposophique réalise la synthèse entre des conceptions diverses. Parmi ses influences, citons premièrement la naturopathie, qui est d'ailleurs comme elle héritière de la *Naturphilosophie* goethéenne et du mouvement de *Lebensreform*. Cette influence est par exemple à l'origine de l'idée que le cancer est la manifestation locale d'un état pathologique général.

Deuxièmement, l'influence de la psychanalyse est à remarquer : pour toute maladie, l'anthroposophie considère une origine psychique. Steiner est contemporain de Sigmund Freud et de l'essor de la psychanalyse, qui se développe avec les mêmes terres de prédilection germanophones que l'anthroposophie. Cette dernière va toutefois inscrire le psychisme dans un cadre ésotérique – le corps astral- et y plaquer des conceptions de l'ordre du religieux.

Enfin citons également l'influence de la médecine hippocratique et des traditions ésotériques médiévales : astrologie, alchimie... (52)

Lors d'une consultation de médecine anthroposophique, le médecin commence par un examen et un diagnostic conventionnels, puis s'efforce de prendre en compte dans son évaluation du patient ses « dimensions psychologiques ou mentales et spirituelles ». On retrouve là la quadripartition. « Parmi d'autres modélisations, la médecine anthroposophique envisage l'être humain selon quatre niveaux d'organisation : le niveau matériel ou physique accessible par examen physique et technique comme avec la médecine conventionnelle, le niveau des forces de vie (ou de la vitalité), le niveau psychologique ou émotionnel et le niveau de l'individualité spirituelle de l'être humain (siège du Moi). [...] Dans ce modèle, la maladie arrive si l'interaction entre ces niveaux est perturbée » (53).

La médecine anthroposophique considère les maladies à la fois comme des déséquilibres entre les différents corps ou les différents pôles évoqués plus haut, et comme des moyens pour le corps spirituel de mieux s'incarner au sein d'un individu, correspondant à une évolution spirituelle. La raison d'être de la médecine anthroposophique est de fournir une interprétation de la maladie, et d'y répondre en préconisant un traitement lui-même fondé sur cette mouvance idéologique. Les maladies aident au déroulement de la succession d'incarnations entrecoupée d'excarinations, d'où la volonté parfois de les laisser se produire ou de ne pas les traiter, sauf lorsque le canon anthroposophique établi par Steiner estime que la pathologie correspond à un déséquilibre excessif des forces empêchant le bon déroulement de la progression spirituelle du Moi incarné dans le patient.

Le Conseil de l'Europe, dans un document (n°8435) du 11 juin 1999, décrit ainsi la manière qu'a la médecine anthroposophique d'appréhender la maladie :

« La médecine anthroposophique ne rejette pas la médecine conventionnelle. Pour elle, la maladie est l'expression d'un déséquilibre entre les niveaux biologique, psychologique et spirituel de l'être humain. » (54)

De fait, bien qu'elle ne cherche pas à se substituer à la médecine conventionnelle, la médecine anthroposophique développe une conception très différente du phénomène pathologique. Voyons maintenant comme exemples la conception anthroposophique de 3 catégories de pathologies : les pathologies pédiatriques, celles du troisième âge et les maladies mentales.

1.1. Les pathologies pédiatriques

Pour cette médecine non conventionnelle, les maladies de l'enfance jouent un rôle d'étapes indispensables au sein de la biographie d'un individu, sortes de passages initiatiques salutaires servant à la progression spirituelle du patient. La rougeole et la scarlatine se voient attribuées un rôle de métamorphose du corps, et permettraient au Moi, au corps spirituel, de s'incarner dans le corps de l'enfant. Cette incarnation du Moi est comprise comme l'ajustement d'un corps légué par l'hérédité, aux propres besoins de l'individu. C'est pourquoi les adeptes de Steiner estiment dangereux d'éviter ces événements, puisque les empêcher reviendrait à ce que l'enfant ne puisse pas vivre dans un corps « adapté » (10).

1.2. Les maladies du troisième âge :

Les maladies du grand âge, comme l'arthrose par exemple, sont expliquées par la médecine anthroposophique au moyen des concepts cités précédemment, notamment celui des 3 pôles et celui de la maladie comme étape nécessaire au sein d'une vie conçue comme une gradation initiatique. Avec l'âge, les forces « de structuration » provenant du pôle neurosensoriel prendraient le pas sur les « forces de régénération » du pôle métabolique, lesquelles, selon la théorie de la quadripartition, relèvent du corps éthérique. Il faudrait donc entretenir les forces éthériques pour traiter ces pathologies. Toutefois, ces maladies de la vieillesse sont également vues comme nécessaires en ce qu'elles préparent l'individu au détachement de son corps (10). Elle s'attache, en traitant, à soulager sans entraver ce phénomène auquel elle croit. Le laboratoire Weleda, par exemple, commercialise une spécialité suggérée en cas de rhumatismes, le *Rheumadoron*® (extrait éthanolique d'arnica plante fraîche entière, extrait de bouleau feuilles fraîches + décoction de mandragore D1 + Aconit napoléon D3), laquelle s'administre en gouttes diluées dans de l'eau (degré alcoolique de 31°).

1.3. Les pathologies mentales

La médecine steinérienne considère la maladie mentale comme un déséquilibre entre forces astrales, éthériques et spirituelles. Elle établit au départ 3 types de profils normaux associés aux 3 pôles : les neurasthéniques (prédominance du pôle neurosensoriel), les hystériques (prédominance du pôle métabolique), et les rythmiques, équilibrés (10). Puis les profils hystériques et neurasthéniques peuvent, sous l'effet d'un déséquilibre, devenir des syndromes (55). Dans cette conception, l'hystérie est une tendance du métabolisme à devenir trop indépendant, et désigne un faisceau de symptômes variés (états dissociatifs, *burn-out*, anxiété...) (56). Un rein à l'activité excessive, chez un patient au pôle métabolique en excès conduirait à l'agitation (10). De son côté, la neurasthénie est pour Steiner un fonctionnement excessif du pôle neurosensoriel, au détriment du pôle métabolique, qui engendre un abattement et une sous-activité (57). Elle serait un état « trop spirituel » dans lequel les forces supérieures des corps spirituel et astral seraient trop importantes, ce qui conduirait à un processus de mort, et d'absence de régénération. Elle conduirait à l'accumulation de déchets dans l'organisme.

On n'est pas très loin du concept ancien établi par Hippocrate des sanguins, mélancoliques, bilieux et flegmatiques.

La tendance de l'anthroposophie est de s'opposer à la psychanalyse freudienne (pour Freud, la neurasthénie est une névrose résultant de désordres de la vie sexuelle et l'hystérie est une névrose causée par des réminiscences traumatiques (58)), ainsi qu'aux classifications psychiatriques actuelles (qui ont, elles, adopté des classifications plus détaillées des maladies mentales, et notamment abandonné le terme d'hystérie).

Développant sa manière propre d'envisager la maladie, la médecine anthroposophique a par conséquent théorisé une méthodes de diagnostic qui lui est spécifique.

2. Une technique de diagnostic

anthroposophique : la cristallisation au

chlorure de cuivre

La cristallisation au chlorure de cuivre, théorisée par Rudolf Steiner, est une technique propre à l'anthroposophie, mise au point dans les années 1920 par Ehrenfried Pfeiffer, chimiste et agronome. Utilisée en agriculture biodynamique et par Weleda dans l'élaboration de ses cosmétiques, elle est censée permettre d'analyser des substances naturelles, des médicaments ou des prélèvements sanguins dans un but diagnostic.

Un extrait liquide de la substance organique ou minérale à analyser est filtré, mélangé à une solution de chlorure de cuivre et chauffé dans une étuve, où, par évaporation, le chlorure de cuivre cristallise en formant des structures en aiguilles. Le postulat anthroposophe est qu'un soluté donné engendre un type d'image caractéristique, et que chaque organe ou tissu dont on prélèvera un échantillon aura sa signature : les nerfs, les poumons ou le foie, les tiges ou les feuilles ont leur dessin propre. De même pour les pathologies, qui auraient leur image-type, différente de celle d'un sujet sain. Après examen macroscopique des figures géométriques obtenues après évaporation, leur interprétation se fonde sur les théories de la cosmologie steinérienne (théories de la tripartition, de la quadripartition, forces suprasensibles...) (9). La section des sciences du Goetheanum possède un laboratoire de cristallisation sensible qui enseigne l'interprétation des images de cristallisation réalisées sur prélèvements sanguins. Jusqu'à récemment, celui-ci réalisait des interprétations de « l'image de cristallisation du sang » (ICS), effectuées sur ordonnance médicale et suivies d'un compte-rendu envoyé au médecin traitant. Le laboratoire précise toutefois que « *la cristallisation du sang sort du cadre habituel des méthodes de diagnostic médical* » et que « *le résultat de l'examen n'est pas prioritairement l'indication d'altérations corporelles cliniquement manifestées au sens de l'anatomo-pathologie, laquelle dispose d'examen pertinents adéquats. [...] L'ICS peut être utilisée comme un complément d'orientation vers un diagnostic, mais elle ne fournit pas elle-même un diagnostic.* » (59).

Ces méthodes non reconnues scientifiquement s'accompagnent de thérapies issues elles aussi des théories de Rudolf Steiner.

3. Thérapies anthroposophiques

3.1. Produits médicinaux anthroposophiques

La médecine anthroposophique, pour élaborer sa gamme de traitements, a emprunté à l'homéopathie l'idée de souche*, dont le matériau de départ est issu de la nature. Cette souche doit, pour être active, passer par des étapes de dilution infinitésimales et de dynamisation. L'*Anthroposophical Pharmaceutical Codex* (APC), publié par l'IAAP, répertorie sous forme de monographies les substances et les méthodes utilisées pour la fabrication des produits médicinaux anthroposophiques. Y figurent également les critères de qualité requis pour cette production (60).

L'APC donne les définitions suivantes :

Composition : « *Les compositions sont des substances actives obtenues lorsque deux ou plusieurs matériaux de départ ou préparations, avec ou sans excipients, sont traités ensemble dans un processus pharmaceutique de pharmacie anthroposophique (par exemple Ferrum-Quartz).* »

Préparation / Substance active : une préparation ou substance active correspond à « *une classe de matériaux de départ [qui peuvent être traités, par exemple par dilution hahnemannienne ou ajout à une mixture], spécifiée dans les monographies de la partie II [de l'APC]* » (60).

En résumé, les substances actives peuvent être des matériaux de départ, ou souches, utilisés comme tels ou - le plus souvent - transformés par un procédé de pharmacie anthroposophique. Ces substances actives regroupent les préparations unitaires (une souche unique) et les compositions (association de souches).

Les spécialités anthroposophiques diffèrent des spécialités homéopathiques en 4 grands points, chacun repris dans un des chapitres suivants :

- une gamme de souches thérapeutiques plus étendue, avec certaines souches propres à l'anthroposophie (en particulier certaines souches végétales)
- des dilutions hahnemanniennes principalement de l'ordre du décimal là où l'homéopathie utilise plutôt des dilutions centésimales
- une dynamisation* toujours manuelle
- des voies d'administration parfois différentes, notamment la voie injectable qui ne se pratique pas en homéopathie classique (11).

Ces 4 paramètres - souches, dilutions, dynamisation et voies d'administration – permettent de délimiter le domaine des produits anthroposophiques.

3.1.1. Souches :

Les produits anthroposophiques peuvent contenir des substances végétales, minérales, métalliques et/ou animales (60). Divers procédés pharmaceutiques transforment ces substances en « produits médicaux appropriés », comme par exemple différents niveaux de chauffage (chauffage jusqu'à 370°C, grillage ou incinération) et différents « processus rythmiques » (dont la dynamisation). Des dosages et posologies particuliers sont acceptés par la communauté anthroposophique, sur la base des écrits d'anthroposophes. Ces produits doivent ensuite interagir spécifiquement avec les 3 systèmes dynamiques : systèmes nerveux, métabolique et/ou rythmique (61).

a) Souches minérales et métalliques

Les souches peuvent correspondre à des minerais, des minéraux, des métalloïdes ou des métaux, natifs (Argent, Or, Platine, Antimoine) ou non (Pyrargyrite, Pyromorphite). Les métaux le plus souvent utilisés sont l'or (*Aurum*), l'argent (*Argentum*), le fer (*Ferrum*) et l'étain (*Stannum*) (62).

Chaque spécialité est désignée, comme en homéopathie, par une dénomination latine constituée du nom du métal puis de la forme de ce métal utilisée pour la souche. Parmi les spécialités dont la souche est à base de fer par exemple, Weleda commercialise *Ferrum citricum*, c'est à dire citrate de fer, ou encore *Ferrum phosphoricum*, c'est à dire phosphate ferrique (63).

Certaines souches sont classiquement utilisées en homéopathie comme *Hekla Lava* ou *Natrum muriaticum*, mais beaucoup sont spécifiques au répertoire anthroposophique : citons par exemple l'Apatite, la Chalcosine (sulfure de cuivre) ou la Scorodite (arséniate de fer).

Les sources des souches minérales et métalliques peuvent être aussi bien des minerais naturels que des molécules obtenues en laboratoire par synthèse chimique. Pour reprendre l'exemple des souches *Ferrum*, la nomenclature Weleda comprend les préparations unitaires *Ferrum phosphoricum* ou encore *Ferrum hydroxytatum*, dont les souches sont obtenues en laboratoire, et la préparation unitaire Vivianite (ou *Ferrum phosphoricum naturale*), issue de cristaux de vivianite, riches en phosphate de fer (64).

A noter également qu'une souche peut être mixte, c'est-à-dire minérale et organique : *Plumbum mellitum* est par exemple une combinaison de plomb, de sucre et de miel, mélangés par dynamisation (63).

b) Souches végétales :

Elles regroupent la majorité des souches utilisées : la nomenclature Weleda présente une liste de 230 souches végétales, indiquant pour chacune les dénominations vernaculaires et scientifiques (dénomination binominale latine) ainsi que la famille taxonomique. La partie de la plante utilisée (drogue végétale) est également précisée dans un tableau regroupant les différentes préparations unitaires.

Les souches végétales utilisées en médecine anthroposophique peuvent être des souches communes avec l'homéopathie, comme *Echinacea angustifolia* plante entière ou encore *Ribes nigrum* feuilles fraîches (63).

Les souches spécifiques à l'anthroposophie peuvent être :

- Des souches issues de plantes employées en homéopathie mais pour lesquelles les parties du végétal utilisées sont parfois différentes. Par exemple, là où l'homéopathie utilise la plante entière d'*Arnica montana*, les nomenclatures anthroposophiques comptent aussi bien l'*Arnica montana* plante entière que l'*Arnica montana*, flos (capitule floral) ou l'*Arnica montana*, radix (partie souterraine). De même, alors que l'homéopathie utilise l'écorce de racine de *Berberis vulgaris*, la médecine anthroposophique utilise non seulement cette souche, sous le nom *Berberis vulgaris*, cortex radicis, mais aussi les souches *Berberis vulgaris*, planta tota (plante entière) et *Berberis vulgaris*, fructus (fruit) (63).

- Des souches végétales non utilisées en homéopathie (sinon de manière anecdotique). Ainsi, l'Institut suisse des produits thérapeutiques, dans sa liste des matières premières homéopathiques et anthroposophiques, classe certaines matières premières comme anthroposophiques seulement (65). Elles sont issues de plantes dont les propriétés médicinales sont connues par l'usage traditionnel et populaire, et qui peuvent appartenir ou non à la Pharmacopée Européenne ou aux pharmacopées nationales. Ainsi, *Alcea rosea* provient de la rose trémière, dont la fleur est inscrite sur la « Liste A des plantes médicinales utilisées traditionnellement » de la Pharmacopée française (66), et *Passiflora caerulea*

provient de la passiflore bleue, plante utilisée en médecines traditionnelles caribéennes, mexicaines et sud-américaines et ne bénéficie en Europe d'aucun enregistrement officiel. Ces deux souches ne font pas l'objet d'un usage en homéopathie.

Les souches végétales destinées à être dynamisées passent au préalable par une étape de maturation par la chaleur, qui selon la conviction anthroposophe « prolonge l'activité de la nature », c'est-à-dire qui servirait en quelque sorte à préserver au mieux dans le produit final les propriétés que l'on prête à la plante d'origine (48). Ce traitement par la chaleur se fait par décoction*, infusion* ou incinération (67).

Pour certaines souches végétales, une teinture-mère* (préparation liquide obtenue en dissolvant une matière première, en général par macération dans un solvant alcoolique de titre approprié) est obtenue par un procédé anthroposophique appelé la « végétabilisation » de métaux, afin d'obtenir des préparations végétales contenant un « processus métallique ». La teinture-mère est ici préparée à partir d'une plante traitée (par épandage notamment) au cours de sa croissance avec un métal afin d'obtenir une « action conjuguée du métal et de la plante ». Ce traitement par un métal s'effectue durant 3 périodes de végétation, avant cueillette définitive de la plante et obtention de la teinture-mère (59). Ce procédé concerne notamment les souches indiquées dans les maladies psychosomatiques ou psychiques (68). Par exemple, pour la fabrication de la souche *Hypericum auro cultum*, prescrite dans les dépressions de gravité légère à moyenne, la teinture-mère s'obtient à partir de millepertuis traité par l'or. Une préparation d'or est épandue sur le lieu de pousse du millepertuis. La plante est récoltée à floraison puis compostée. Au printemps suivant ce compost sert de fumure pour une nouvelle pousse durant laquelle ce processus est répété. Lors de la 3^{ème} pousse, le millepertuis est récolté à floraison pour enfin être préparé par extraction hydro-alcoolique. L'extrait sert alors de teinture-mère*. Les anthroposophes considèrent que l'or est ainsi incorporé au processus de vie de la plante, donc dilué et dynamisé lui aussi : c'est un métal « végétabilisé ». Selon cette croyance, l'or, comme le millepertuis, traiterait les troubles de l'humeur. L'allégation est que « tant l'or que le millepertuis entretiennent une

relation forte à la lumière [relation bénéfique en cas de troubles de l'humeur] ; ce procédé de fabrication spécifique intensifie cette [...] propriété thérapeutique » (69).

Ces teintures-mères de métaux « végétabilisés » sont disponibles chez Weleda en concentrations de 1% ou de 0,1%, correspondant au pourcentage pondéral de plante fraîche incorporée dans la teinture (60).

c) Souches d'origine animale

Ces souches peuvent avoir pour origine :

- Des organes, phanères, fluides ou sécrétions comme par exemple *Aorta* (aorte de lapin), *Cornu cervi* (bois de cerf), *Hepar* (foie de lapin ou de veau), *Ileum* (iléum de porc), *Thrombocytes* (thrombocytes de sang de cheval), etc. ... Une large partie de ces souches est issue du veau, notamment celles à base d'artères (dont le nom commence par *Arteria*), d'os (*Atlas*, *Patella*, *Vertebra*), de dents (*Dens*), d'articulations (*Articulatio*), et toutes les souches à base de nerfs (les souches *Nervus*).

- Des animaux entiers : *Aranea avicularis* (mygale *Avicularia*), *Asterias rubens* (étoile de mer commune), *Blatta orientalis* (blatte orientale entière fraîche ou séchée), *Tarantula hispanica* (tarentule), *Coccus cacti* (la femelle fertilisée et séchée d'une espèce de cochenille), *Vespa vulgaris* (guêpe) ...

- Des venins (préalablement séchés et congelés) : comme par exemple les souches *Crotalus horridus* (venin de crotale des bois), *Lachesis* (venin d'une espèce de vipère), *Naja tripudians* (venin de cobra indien), *Vipera berus* (venin de vipère péliade), *Apisinum* (venin d'abeille européenne) ...

- Des substances de production animale : *Cera flava* (cire d'abeille), *Favus* (rayons de miel contenant du pollen), *Lac vaccae* (lait de vache frais), *Mel* (miel), *Propolis*, *Testa ovi* (coquille d'œuf de poule) ... (60)

Pour le choix des animaux dont proviennent les organes servant à l'élaboration des souches, la littérature anthroposophique recommande, quand c'est possible, des animaux issus d'élevages sans forçage dans des fermes biologiques ou biodynamiques*. Dans le processus d'élaboration de la souche, le traitement de l'animal entier, de la substance ou de l'organe prélevé doit être rapide, immédiatement après abattage (70).

3.1.2. Dilutions

Beaucoup de souches de la médecine anthroposophique sont communes à l'homéopathie, cependant avec un usage souvent à des dilutions peu employées en homéopathie. Là où l'homéopathie utilise des dilutions centésimales, l'anthroposophie pratique la plupart du temps des dilutions décimales (48).

Les dilutions centésimales hahnemanniennes en CH s'obtiennent par des dilutions successives au centième de la teinture-mère initiale. Un volume de teinture-mère dilué dans 99 volumes de solvant, soit une dilution à 1%, représente une dilution à 1 CH. Un volume de la solution obtenue dilué dans 99 volumes de solvant donne une dilution à 2 CH, et ainsi de suite : une spécialité à 9 CH, par exemple, est obtenue par 9 dilutions centésimales. Chacune des dilutions est suivie d'une succussion (secouement) de la solution obtenue, ce processus de dilution-succussion étant appelé dynamisation. Un autre mode de dilution utilisé en homéopathie est la dilution korsakovienne (en K), qui consiste à remplir un unique flacon de substance ou teinture-mère puis à le vider. Considérant qu'environ 1 goutte de la solution initiale est retenue sur la paroi, 99 gouttes de solvant sont alors ajoutées dans le flacon, qui est secoué (succussion) : c'est la première dilution korsakovienne (1 K), puis à nouveau vidé. Un nombre donné de dilutions korsakovienne en K consiste en autant de manœuvres « vidange-remplissage-succussion » d'un même flacon (71).

Les médicaments anthroposophiques sont quant à eux préparés majoritairement au moyen de dilutions décimales hahnemanniennes exprimées en DH (ou D) correspondant à

des dilutions successives, à l'image des dilutions centésimales hahnemanniennes, mais réalisés au dixième de la teinture-mère initiale. Ainsi un volume de teinture-mère (ou de solution-fille pour les opérations suivantes) est dilué dans 9 volumes de solvant. Le solvant utilisé est un mélange d'eau pure et d'alcool. Le nombre de DH exprime le nombre de dilutions successives (72).

Les préparations qui ne sont pas dynamisées sont exprimées en pourcentage :

- Pourcentage pondéral de souche pour les souches minérales

Exemple : 100 g de pommade Cuprum 0,1 % comprennent 0,1 g de Cuprum metallicum et 99,9 g d'excipient.

- Pourcentage pondéral de plante fraîche ou sèche mise en œuvre dans la teinture correspondante

Exemple : 100 g de pommade Calendula 10 % comprennent 20 g de teinture à 50 % de plante sèche et 80 g d'excipient.

Des correspondances approximatives sont établies entre dilutions hahnemanniennes centésimales et décimales, qui ne sont cependant présentées par les laboratoires anthroposophiques comme Weleda qu'à titre indicatif (Tableau I). Les laboratoires Weleda précisent que le choix d'une posologie ou son ajustement sont laissés au soin des médecins prescripteurs, ou à celui des pharmaciens dans le cas d'une demande spontanée. Cette table de correspondances, qui se base sur les conclusions de médecins anthroposophes issues de leur pratique clinique, est un outil de simplification qui peut servir si l'on veut remplacer un traitement homéopathique par un produit issu de l'anthroposophie ou l'inverse (73).

Tableau I : Correspondances approximatives entre dilutions en CH et en DH (74)

Dilutions centésimales	Dilutions décimales
4 CH - 5CH	D6
7 CH - 9 CH	D10
12 CH - 15 CH	D15
30 CH	D30

Cas particulier : souches animales :

4 CH - 5 CH	D8
-------------	----

3.1.3. Dynamisation

Autre différence entre l'anthroposophie et l'homéopathie : la dynamisation anthroposophique consiste en une agitation manuelle et non mécanisée, laquelle doit en outre être rythmique. Selon la littérature anthroposophique, une dynamisation manuelle a pour but de produire un traitement conforme à la nature de l'être humain : celui-ci n'étant pas une machine, le processus de dynamisation doit, par analogie, s'effectuer à la main. De plus, la dynamisation manuelle permettrait une meilleure pénétration de la substance ou teinture-mère dans le solvant (11).

Contrairement à l'homéopathie où l'accent est porté sur le nombre des mouvements, l'anthroposophie privilégie pour une dynamisation satisfaisante le critère du rythme. Le

pharmacien Marc Follmer explique : « Dans la conception de la pharmacie issue de l'enseignement de Rudolf Steiner, un soin particulier est apporté à la nature du mouvement utilisé : celui-ci doit être harmonieux, rythmique. On peut retrouver des mouvements de cet ordre dans le flux et reflux des océans ou dans certains mouvements de l'eau des rivières ou des fleuves. Le mouvement choisi pour la dynamisation a également son importance » (70).

La dynamisation se fait par un mouvement de lemniscate, courbe plane ayant la forme d'un 8. Ce mouvement, selon Steiner, permettrait la connexion des substances avec des forces cosmiques invisibles (pour les mêmes raisons, ce mouvement est aussi appliqué lors des massages rythmiques pratiqués dans les cliniques anthroposophiques et dans des procédés agricoles biodynamiques*, la biodynamie* étant l'agriculture d'inspiration anthroposophique) (75).

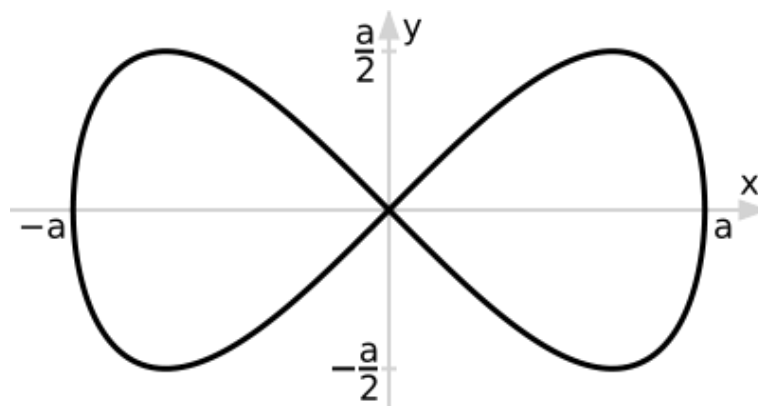


Fig. 5. Forme de lemniscate (76)

3.1.4. Voies d'administrations

Les produits médicaux anthroposophiques peuvent être administrés par :

- Voie orale : ampoules buvables, gouttes buvables, granules, globules, poudres orales
- Voie ophtalmique : collyres
- Voie rectale : suppositoires
- Voie vaginale : ovules
- Voie cutanée : pommades, crèmes, gels, huiles (dont les huiles auriculaires), poudres, liquides pour usage externe
- Voie nasale : sprays nasaux
- Voie parentérale (63).

Les médecins anthroposophes emploient en effet certaines souches homéopathiques sous forme injectable, voie d'administration qui n'est que très peu utilisée en homéopathie. Les spécialités anthroposophiques injectables sont administrées très majoritairement par voie sous-cutanée. Les voies intramusculaire, intraveineuse, intra-cutanée, intra et péri-articulaire ne concernent qu'une minorité de spécialités fabriquées en Allemagne (77). Weleda, par exemple ne commercialise en France que des ampoules sous-cutanées (78). L'injection est réalisée par un médecin ou un infirmier. L'avantage recherché, lorsque le prescripteur opte pour la voie injectable, est une action plus rapide et plus localisée qu'avec la voie orale. Pour cette raison, les ampoules injectables sous-cutanées trouvent de l'intérêt, pour les prescripteurs, dans les pathologies rhumatismales et inflammatoires et dans certaines douleurs très localisées (tendinite, arthrose). Les prescripteurs anthroposophes prêtent également aux ampoules injectables sous-cutanées un intérêt dans les pathologies infectieuses, cardio-vasculaires, pulmonaires et dans les troubles thymiques* (79).

3.2. Les laboratoires Weleda

Il existe plusieurs entreprises pharmaceutiques qui fabriquent des produits utilisés en thérapie anthroposophique, notamment Wala, AbnobaGmbH et le groupe Weleda AG. Un focus sur cette dernière entreprise sera présenté ici, étant le leader sur le marché et fournissant la majorité des produits anthroposophiques utilisés et achetés en France.

3.2.1. Présentation de l'entreprise : origines et aspects économiques

C'est à Velléda, prêtresse et prophétesse du peuple des Bructères (peuple germanique du début de notre ère), que l'entreprise doit son nom, choisi en raison de l'attrait de Steiner pour la mythologie germano-nordique. Les rituels et l'enseignement anthroposophes se réapproprient la culture germanique et les mythes en général. Par exemple, Rudolf Steiner a repris dans sa philosophie le concept, en vogue à son époque, de « *Volksgeist* », ou « âme du peuple », concept essentialiste désignant un « génie national » (10).

A l'origine du groupe, deux sociétés sont établies en 1920 dans le but de concrétiser la réalisation des idées anthroposophiques et générer des revenus aux institutions du mouvement. L'une est helvète : la *Futurum AG* (AG est l'acronyme d'*Aktiengesellschaft*, « société par actions », l'équivalent en droit des pays germanophone d'une société anonyme), fondée par Roman Boos et Emil Molt. Y seront incorporés l'Institut clinique et thérapeutique qu'Ilta Wegman crée en 1921 à Arlesheim (la première clinique anthroposophique), ainsi qu'un laboratoire pharmaceutique et la maison d'édition du Goethéanum. La deuxième est allemande : *Der Kommende Tag – Aktiengesellschaft zur Förderung wirtschaftlicher und geistiger Werte* (société anonyme pour la promotion des valeurs économiques et spirituelles), fondée à Stuttgart et comprenant comme à Arlesheim une clinique et un laboratoire. Les deux entreprises fusionnent en 1921 pour donner naissance à l'ILAG (*Internationale Laboratorien AG*), renommée en 1928 Weleda (80).

Le groupe Weleda est présent dans 54 pays. Son siège est à Arlesheim, en Suisse. Il emploie près de 2400 personnes dans le monde (24). Le groupe compte 3 sites de production : un en Allemagne, un en France (à Huningue), et un en Suisse.

Weleda France représente 380 employés, la plupart à Huningue (81), et reçoit près de 6000 commandes par jour de la part des pharmacies d'officine, parapharmacies et magasins bio/diététiques (82). La particularité du site de Huningue est de produire un panel de produits très large – plus de 1400 solutions thérapeutiques – mais en petites séries (81).

3.2.2. Caractéristiques communes des produits Weleda :

Les laboratoires Weleda se donnent plusieurs caractéristiques, mises en avant dans leur stratégie de communication et faisant partie de leur charte de qualité.

Ainsi l'entreprise Weleda s'engage à fabriquer des produits :

- d'origine naturelle
- respectueux de l'environnement
- labellisés pour certifier leur qualité

a) "Naturalité" des produits Weleda :

Les ingrédients employés sont d'origine majoritairement naturelle et les laboratoires Weleda utilisent des procédés de fabrication supposés non dénaturants, basés sur des principes de fabrication traditionnels. Les laboratoires Weleda cherchent à respecter le plus possible la matière de base, utilisée pour ses vertus médicinales ou cosmétiques (83).

Par exemple, l'huile essentielle de lavande contenue dans l'Huile relaxante à la lavande (huile de massage utilisée pour ses vertus apaisantes et nourrissantes) est obtenue par entraînement à la vapeur d'eau. Ce mode de distillation, que l'on peut en effet qualifier de traditionnel puisqu'utilisé semble t'il dès l'Antiquité, évite la décomposition des constituants volatils entraînés, ces derniers étant entraînés à des températures plus basses que leur propre point d'ébullition (84). Cependant, pour extraire les principes actifs des plantes, Weleda utilise la macération à température ambiante ou divers procédés thermiques inscrits aux Pharmacopées allemande et européenne, qui auraient pour but d'optimiser leur potentiel thérapeutique (85). Les souches végétales, dont certaines passent par une étape

de maturation par la chaleur avant d'être dynamisées, peuvent cependant voir certains de leurs composés dénaturés lors de cette étape : le terme « non dénaturants » utilisé par Weleda pour décrire ses procédés est donc tout relatif, bien que les laboratoires Weleda cherchent, selon les recommandations anthroposophiques, à dynamiser des souches les moins transformées possible par rapport aux matières premières retrouvées à l'état naturel.

Les produits Weleda présentent des formules sans huile minérale, sans silicone, sans produits pétrochimiques, sans conservateur, sans colorant ni parfum de synthèse (83).

On retrouve là un attachement récurrent dans la littérature anthroposophe à privilégier des produits transformés le moins possible par l'Homme, au plus proche de leur état naturel premier.

b) Respect de l'environnement

Le groupe insiste sur des pratiques les plus écologiques possibles, notamment concernant la cueillette des plantes médicinales. Weleda possède ses propres cultures (appliquant les méthodes d'agriculture biodynamique) et, pour les plantes ne pouvant pas être mises en culture, Weleda prélève sur des sites naturels protégés par des professionnels et subissant un minimum d'intervention humaine (86). Concernant l'origine des plantes utilisées par Weleda France, près des deux tiers des récoltes sont issus des jardins Weleda, 13 % des plantes viennent de sites sauvages et 27 % de divers fournisseurs sélectionnés à travers le monde (87).

c) Labellisation

Concernant les cosmétiques, ceux-ci se sont vus attribuer un label : NaTrue. Ce label établit des normes en matière de définition de la « naturalité » des produits cosmétiques. Le label NaTrue est créé en 2008 par des marques membres de l'Association allemande des cosmétiques naturels. Ses certificateurs, indépendants, sont accrédités par l'IOAS (*International Organic Accreditation Services*, un organisme de certification indépendant) (88). Il définit notamment une teneur minimale en ingrédients dérivés naturels, ainsi qu'une

liste d'ingrédients acceptés ou interdits ou des seuils minimaux ou maximaux de certains ingrédients afin de pouvoir justifier devant les consommateurs d'une « naturalité » maximale. Les certificateurs approuvés NaTrue vérifient la formulation et les ingrédients et procèdent à des inspections des sites de production. L'IOAS, quant à lui, inspecte des organismes de certification (incluant notamment la certification NaTrue) pour s'assurer de la compétence des certificateurs (89).

De plus, Weleda répond aux exigences de la norme ISO 14001 pour le management de l'environnement (créée par l'*International Organization for Standardization*, ou ISO). Les compléments alimentaires et les tisanes Weleda sont, comme les plantes servant à la fabrication des souches, issus de l'agriculture biologique, ce qui est signifié par le label européen Eurofeuille ou la Certification AB (agriculture biologique). Le groupe Weleda appartient également à l'*Union for Ethical Biotrade*, qui s'engage à remplir certains critères en matière de commerce équitable et de respect de la biodiversité (90).

3.2.3. Les produits Weleda

a) Produits de santé

Les laboratoires Weleda produisent (dans la liste suivante, le terme « homéopathique » désigne le fait que les produits concernés sont enregistrés en tant que produits homéopathiques par les législations ne reconnaissant pas le statut de « médicament anthroposophique ») :

- **Des souches unitaires homéopathiques** (teintures-mères ou souches diluées en DH).
- **Des préparations magistrales homéopathiques** unitaires ou complexes réalisées sur prescription, en sous-traitance pour des pharmacies d'officine et élaborées selon les procédés anthroposophiques.

- **Des médicaments homéopathiques à nom de marque** qui peuvent associer 2 ou plusieurs souches dynamisées ou contenir des souches dynamisées associées à des principes actifs végétaux. Citons par exemple :

- Choléodoron®, solution buvable en gouttes : composé de 2 souches utilisées pour leur action de drainage hépatique et que l'on retrouve également en usage homéopathique (à des dilutions supérieures) : *Curcuma xanthorrhiza* 1 DH, *Chelidonium majus* 3 DH. Sans indication thérapeutique, il est traditionnellement utilisé dans les troubles dyspeptiques : lourdeurs, digestion lente, ballonnements, nausées.

- Somnidoron®, solution buvable en gouttes : *Coffea tosta* 20 DH, *Stramonium* 12 DH, *Valeriana officinalis* 3 DH, utilisé dans le traitement des troubles mineurs du sommeil (91).

- **Des médicaments phytothérapiques :**

Par exemple : Arnicagel, gel à la teinture d'arnica traditionnellement utilisé pour le traitement symptomatique des ecchymoses (91).

- **2 dispositifs médicaux :**

- Visiodoron Malva®, solution ophtalmique en unidoses (acide hyaluronique, extrait de fleurs de mauve, solution tampon citrate, chlorure de sodium, eau pour préparations injectables ou eau p.p.i.). Utilisé contre la sécheresse oculaire, l'extrait de mauve est hydratant et calme l'irritation (92).

- Rhinodoron®, spray nasal à l'aloé vera, destiné à l'hygiène nasale et au traitement de la sécheresse nasale. C'est une solution saline isotonique (contenant du chlorure de sodium, du chlorure de potassium et un gel d'aloé vera dans de l'eau p.p.i.). L'aloé vera est apaisant et hydratant. Utilisé pour l'hygiène nasale, pour dégager le nez encombré et hydrater en cas de sécheresse nasale, le Rhinodoron® est comparable au « Prorhinel® hygiène du nez à l'aloé vera ». Le Rhinodoron® ne contient cependant pas de gaz propulseur (comme tous les sprays commercialisés par Weleda) (92).

- **Des compléments alimentaires :**

Les compléments alimentaires sont constitués principalement de préparations issues de plantes telles que l'extrait d'harpagophyton (maintien de la mobilité et de la souplesse articulaire), l'extrait de ginkgo (mémoire et concentration), le jus de bouleau (détoxification), le jus et le sirop d'argousier (fortifiant riche en vitamine C), l'extrait de passiflore (relaxation dans les troubles du sommeil liés notamment au stress) ... (92)

- **Des mélanges de plantes pour tisanes :**

Les mélanges de plantes pour tisanes « Allaitement » contiennent du fenouil et du carvi, destinés à favoriser la lactation, la forme tisane (infusion réalisée extemporanément avec de l'eau) assurant l'hydratation nécessaire aux périodes d'allaitement (92).

Les différentes gammes de conseil proposées par Weleda (Articulation, Digestion, Pathologies hivernales, Stress et sommeil...) sont distinguées par un code couleur, afin d'aider le pharmacien comme le consommateur à se repérer en cas d'automédication.

b) Cosmétiques

Outre ces produits de santé, Weleda commercialise également des gammes de cosmétiques (Soin du visage, Soin du corps, Bébé et enfant, Sport, homme, Hygiène corporelle, Grossesse et maternité), et des huiles de massage. Weleda misant sur l'origine naturelle de ses produits, les laboratoires mettent en avant plusieurs plantes phares qui chacune sont à la base de plusieurs produits cosmétiques. Citons par exemple l'hamamélis (utilisé pour un lait démaquillant, une mousse nettoyante, une lotion tonifiant la peau), le calendula (crème lavante, crème pour le change, huile de toilette), ou encore l'onagre (crèmes de jour et de nuit, élixir redensifiant, crème de douche, lait pour le corps). A ces plantes phares correspond un code couleur, pour repérer quelle est la plante à l'origine de tel ou tel type de produits (identifier les crèmes de douche à la grenade, au citrus, à l'argousier, à l'onagre, ou les laits corporels à base de ces mêmes plantes) (92).

3.3. Viscumthérapie

L'anthroposophie, en investissant le domaine du médical, a focalisé en particulier son attention sur une catégorie de pathologies : les cancers, donnant naissance à la viscumthérapie. La viscumthérapie, de « *Viscum* » : nom de genre du gui (dénomination binominale latine : *Viscum album* L., gui européen) (93), est une thérapie propre à la médecine anthroposophique, qui consiste à administrer à des patients cancéreux des produits extraits du gui, en lequel les anthroposophes voient, sinon un traitement contre le cancer, du moins un traitement possédant une certaine activité antitumorale et aux effets bénéfiques sur la qualité de vie du patient. Dès 1917 le Dr. Ita Wegman propose un remède à base de gui (13). Cette plante deviendra un incontournable de la pensée médicale des disciples de Steiner. Ses attributs culturels renvoient à de nombreuses références chères aux anthroposophes. Par exemple, c'est à Hermès (messager des dieux) que les Grecs antiques attribuaient le gui, ce même dieu qu'on retrouve en l'Hermès Trismégiste* des alchimistes. Le gui est aussi célèbre pour être la plante sacrée de la tradition druidique qui lui prêtait des vertus médicinales et religieuses, notamment parce qu'il est capable de prospérer sur un arbre-hôte paraissant déjà mort. Cette explication est reprise par les anthroposophes (94). Le gui sera utilisé des siècles durant en médecine traditionnelle, malgré la toxicité de ses baies, de ses feuilles et de son écorce (95) (Figure 5). Mythologies celtique et nordique, tradition ésotérique, pharmacopées populaires... autant de tropismes intellectuels pour Rudolf Steiner et ses élèves, qui ne pouvaient pas passer à côté de cette plante. Le remède de Wegman est breveté en 1917 sous le nom d'Isicar, qui porte aussi le nom d'Isclador®. D'autres médicaments apparentés seront commercialisés : Helixor®, Isorel-Vysorel®, Iscucin®, Plenosol®, Eurixor®, Abnova viscum® (13).

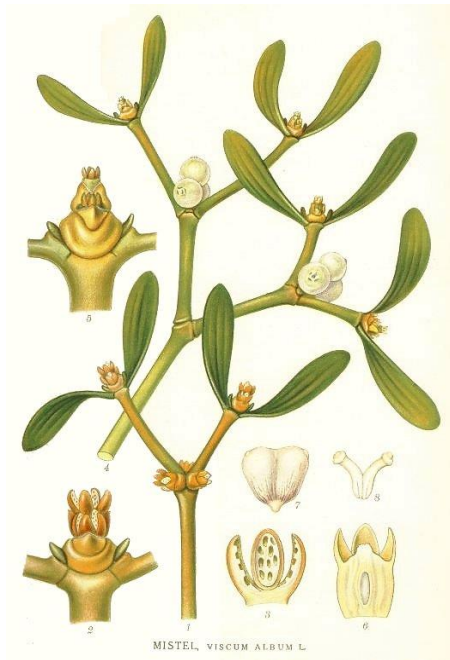


Fig. 6. Planche botanique descriptive de *Viscum album*, L. (96)

3.3.1. Le choix du gui

Pour les anthroposophes, le gui aurait des effets sur les cancers car il y a une analogie entre la maladie et la plante : le gui, comme le cancer, vit au profit d'un autre être - le gui est une plante parasite de nombreux feuillus et parfois conifères- et prolifère sur ceux-ci avant leur mort (48). Selon Rudolf Steiner, « *le cancer peut grandir là où la force vitale se retire du [corps] physique et laisse un « vide ». [...] Le gui contrebalance ce « vide » et fait refluer les forces éthériques là où elles ne veulent plus entrer...* » (97).

Les effets prêtés au gui seraient dû à certains de ses composés chimiques présentant des effets cytotoxiques ou cytolytiques *in vitro* (98).

Les composés qui ont retenu l'attention sont :

- une lectine spécifique du gui : la *Mistletoe Lectin I*, ou ML I (ou viscumine). C'est une glycoprotéine faisant partie des *Ribosome Inactivating Proteins* (protéines inactivant les ribosomes) de type II et composée de 2 chaînes polypeptidiques A et B. La chaîne B se lie aux glucides de la surface cellulaire, à la suite de quoi la lectine pénètre la cellule. Dans le cytoplasme, les 2 chaînes se séparent puis la chaîne A inhibe l'activité des ribosomes par son

activité N-glycosidase, ce qui bloque la synthèse protéique et entraîne la mort cellulaire par apoptose (98).

- Les viscotoxines A2, A3 et B : ce sont des polypeptides du groupe des thionines – apparentées aux cardiotoxines des cobras – qui ont un effet cytotoxique moindre que celui des *Mistletoe Lectins*. Leur activité est plutôt cytostatique et antitumorale (98).

Les traitements anthroposophiques de viscumthérapie sont tous à base d'extraits de plante fraîche de gui européen. Le plus utilisé est l'Iscador®, qui sera décrit en détail dans le chapitre suivant comme exemple représentatif.

3.3.2. L'Iscador®

a) Présentation de l'Iscador®

Iscador® solution injectable : aussi appelé VAF (pour *Viscum album* fermenté).

Principe actif : extrait aqueux fermenté de la plante fraîche de *Viscum album*.

Mode de préparation : le gui est cueilli selon un rituel astrologique (13). Après une étape de malaxage avec de l'eau, le tout est filtré pour recueillir l'extrait de gui (99). Cet extrait est ensuite fermenté par les bactéries *Lactobacillus plantarum*. Les fragments de gui, pendant leur préparation peuvent être mélangés ou non avec des métaux parmi les « sept métaux » (13).

Forme galénique et dosage : ampoules d'1 mL de solution injectable destinées à l'injection sous-cutanée.

Les différents dosages, allant de 10^{-4} mg à 20 mg, désignent la teneur en plante fraîche en mg par ampoule (soit mg/mL). Ces valeurs peuvent être converties en quantité d'extrait aqueux par ampoule grâce au rapport connu de 5 mg d'extrait aqueux/mL pour 1 mg de plante fraîche/mL.

Exemple : Une ampoule d'Iscador® 10 mg contient 50 mg d'extrait aqueux.

Les quantités d'extrait aqueux par ampoule vont de 0,0001 mg jusqu'à 100 mg.

Types d'Iscador® disponibles : Il existe 5 types d'Iscador®, M, A, P, U et Qu en fonction de l'arbre sur lequel a poussé le gui récolté. Ces lettres correspondent aux différentes variétés de *Viscum album* utilisées (Mali (gui du pommier), Abiestic (gui du sapin), Pini (gui du pin), Ulmi (gui de l'orme) et Quercus (gui du chêne)). Dans certaines spécialités, l'extrait aqueux est associé à un métal sous forme de sel à la dilution D4 : *Argentum carbonicum Trit. D4*, *Cuprum carbonicum Trit. D4*, *Mercurius sulfuricus Trit. D4* (100).

Les produits d'Iscador® ayant une teneur en lectine ML II fixe et déterminée (par test ELISA) sont dits « spécifiés » (101).

Indications : Le Compendium suisse des médicaments, recueil officiel des informations relatives aux médicaments autorisés en Suisse, indique que selon la conception anthroposophique, l'Iscador® peut être utilisé à titre de traitement adjuvant pour améliorer la qualité de vie et éventuellement l'évolution de la maladie en cas d'affections tumorales malignes et après des opérations sur tumeurs malignes, en cas de troubles concomitants des organes hématopoïétiques, et en cas d'affections tumorales bénignes (1009).

Concernant le type d'Iscador® à administrer en fonction du type de cancer, le choix se fait selon des recommandations basées sur l'expérience, c'est-à-dire que le choix repose sur des critères théorisés par des médecins anthroposophes, établis sur la base de leur pratique anthroposophique (tableau II) (1009).

Posologie : La posologie, fixée individuellement par le médecin sur la base de sa pratique anthroposophique, est soit constante soit rythmique.

Ainsi l'Iscador® se présente en emballages unitaires de 7 ampoules de même dosage (posologie constante) ou en emballages en séries : les séries 0, I et II comprennent chacune

des ampoules de différents dosages, numérotées selon un ordre de prise avec des dosages croissants puis décroissants. La posologie est donc dite rythmique s'il est administré de l'Iscador® en série, les dosages variant avec les prises selon un ordre précis. Les numéros des séries (0, I et II) suivent les valeurs des dosages contenus dans ces séries c'est à dire qu'un patient recevant de l'Iscador® série II se verra administrer des dosages plus importants que pour un rythme de série I. Le choix par le prescripteur d'une posologie constante ou rythmique influencera, tout comme le type de cancer à traiter, le choix du type d'Iscador®, selon des recommandations issues de l'expérience de la communauté médicale anthroposophe (1009).

Tableau II : Extraits des recommandations du type d'Iscador® selon le type de tumeur et la posologie (102)

Localisation de la tumeur primaire	Posologie variant de façon rythmique : Phase d'instauration avec série 0, puis phase d'entretien avec séries 0, I ou II		Instauration rythmique puis posologie constante : Instauration avec série 0, puis phase d'entretien avec Iscadon spécifié ou d'autres sortes
	Recommandation	Alternative	
	Tractus digestif		
Langue, cavité buccale, œsophage	Qu	M ou A	Qu spécifié
Estomac, foie, bile, pancréas	Qu + Cu	M + Cu	Qu spécifié
Intestin grêle, gros intestin, rectum	Qu + Hg	M + Hg	Qu spécifié
Autres	P	Qu	P
Seins			
Pré-ménopausique	M + Arg.	P + Hg ou A	M spécifié
Péri-ménopausique	M + Hg	P + Hg ou A	M spécifié
Post-ménopausique (également induite artificiellement)	P + Hg	Qu + Hg	P + Hg

L'Iscador® et les autres préparations à base de gui sont principalement préconisés et utilisés par des médecins exerçant dans les cliniques anthroposophiques de Suisse et d'Allemagne. Depuis l'ouverture de ces cliniques dans les années 1920 plus de 80 000 patients ont été traités en complément d'un traitement conventionnel par l'Iscador® (99).

b) Évaluation scientifique de l'Iscador®

- Etudes menées

Aucune étude pharmacocinétique n'a été réalisée sur l'Iscador®. Des études précliniques sur la toxicité aiguë ont été effectuées sur des rats et des souris, montrant une bonne tolérance. Aucun indice de mutagénicité n'a été mis en évidence, suite à des tests de mutagénèse *in vitro* (test d'Ames*, test d'aberration chromosomique*) et *in vivo* (test des *micronuclei**). D'autres études précliniques *in vivo* ont été réalisées, cette fois concernant la fœtotoxicité éventuelle : à des doses subtoxiques, aucun effet indésirable n'est observé sur les fœtus de rates et de lapines ; à des doses toxiques pour les mères lapines, c'est-à-dire 3 fois la dose thérapeutique maximale, apparaît une fœtotoxicité avec retard d'ossification et anomalies squelettiques (100).

Quelques dizaines d'études cliniques ont été menées sur les préparations à base de gui destinées aux patients cancéreux depuis les années 1970. Cependant les préparations en question sont diverses et ne permettent pas de formuler des conclusions sur l'ensemble des spécialités concernées. De plus, la majorité des essais ne sont pas randomisés (103).

Afin de tenter d'évaluer et de comparer les résultats de plusieurs études, et de déceler un éventuel bénéfice des traitements à base de gui chez les patients cancéreux, une méta-analyse a été effectuée au département d'épidémiologie de l'Université de Limburg aux Pays-Bas (Kleijnen et Knipschild, 1994). Cette méta-analyse qualitative portait sur 11 études cliniques sur des préparations à base de gui : Iscador®, Helixor® ou Eurixor®. 10 critères qualitatifs ont été retenus pour évaluer les résultats (types de tumeur, traitements administrés...). Les auteurs avaient alors conclu que la qualité scientifique de ces études était

faible, aucune d'entre elles n'ayant employé la méthode en double aveugle. La mieux notée de ces études (Dold *et al.*, 1991), dans laquelle l'effet de l'Iscador® était comparé à celui d'une préparation vitaminée utilisée comme placebo, portait sur 408 patients diagnostiqués pour un carcinome bronchique non à petites cellules de stade avancé. En comparant les survies moyennes et les taux de survie à 2 ans de chacune des 2 populations (traitée par l'Iscador® versus traitée par placebo), l'étude concluait que ces différences n'étaient pas significatives statistiquement. De plus, les scores évaluant la qualité de vie de ces 2 populations n'avaient pas montré de différence assez significative pour justifier une recommandation de l'Iscador® chez les patients atteints du type de cancer concerné (104).

Une étude de cohorte de 1998 (Finelli *et al.*), menée sur 884 patients atteints de divers types de tumeurs malignes (dont des cancers du colon et du sein), a cependant noté des améliorations significatives d'un score évaluant la qualité de vie chez les patients recevant, en complément de leur traitement, de l'extrait de gui administré en sous-cutané au dosage de 2,5 g/kg. La tolérance avait été jugée de bonne à excellente par 94% des médecins et 92% des patients, les effets secondaires ne consistant qu'en 4 cas de rashes érythémateux ou d'inflammation locale au site d'injection (105).

Une revue scientifique de 2008, reprenant les résultats de 21 études randomisées, fait état d'éléments qui indiqueraient que les extraits de gui pourraient avoir des effets bénéfiques sur la qualité de vie au cours de la chimiothérapie du cancer du sein, tout en précisant que des recherches cliniques indépendantes et de meilleure qualité restent à mener afin de corroborer cette hypothèse (106). Plus récemment, une étude publiée en 2014 suggère un possible effet bénéfique de l'extrait de gui dans l'amélioration de la qualité de vie chez des patients cancéreux : cette étude avait consisté en un essai randomisé portant sur 220 patients atteints de cancers pancréatiques métastatiques ou très avancés, et ne recevant plus qu'un traitement symptomatique. Un groupe contrôle recevait seulement son traitement symptomatique alors que l'autre groupe recevait, en plus de son traitement habituel, des injections d'extrait de gui. L'étude a conclu à l'issue de cet essai que, pour le groupe recevant de l'extrait de gui, des critères tels que fatigue, douleur ou perte d'appétit étaient significativement améliorés par rapport au groupe-contrôle (107).

- Limites à la fiabilité des résultats

Seule une faible quantité d'essais cliniques ont été menés concernant l'Iscador® en tant que traitement complémentaire chez des patients cancéreux, et la plupart ont été considérés comme étant de faible ou moyenne qualité. Cette fiabilité insatisfaisante s'explique par des défauts méthodologiques, notamment des discontinuités ou des arrêts prématurés du traitement ou encore un recrutement insuffisant de patients au sein des essais. Un autre facteur limitant la fiabilité des essais est la trop faible durée des essais cliniques : moins d'un an pour la plupart, ce qui est insuffisant pour évaluer l'action à long terme de la viscumthérapie, que ce soit en termes d'efficacité ou d'innocuité (108).

On peut noter également parfois une absence de placebo ou de randomisation, des analyses statistiques déficientes ou une évaluation par le malade ou par un tiers à l'aide de questionnaires différents non validés (109).

Ces limites font que les résultats sont insuffisants pour conclure ou non à l'efficacité et l'innocuité des extraits de gui contre les cancers. Bruneton dans son ouvrage "Pharmacognosie, phytochimie et plantes médicinales" met en garde et conclut que "le gui ne constitue en aucun cas une thérapeutique anticancéreuse. Le fait qu'il puisse apporter quelque chose aux patients qui en attendent un bénéfice en matière de qualité de vie peut être pris en compte, mais ne prouve rien en l'absence d'essais rigoureux et indépendants." (109)

3.4. Thérapies artistiques

L'anthroposophie donne une grande importance à l'art, et en médecine anthroposophique les thérapies artistiques sont partie intégrante de la prise en charge du patient. Par exemple, à la clinique anthroposophique d'Arlesheim, en Suisse, les thérapies artistiques tiennent une place importante dans la conception du soin : elles stimuleraient « les forces d'auto-guérison » et renforceraient les défenses immunitaires. On y propose de la musicothérapie, de la peinture ou du modelage plastique thérapeutiques. Ces thérapies se destinent à des patients atteints aussi bien de troubles psychiques que de sclérose en plaques, de cancers, de maladie de Parkinson ou d'asthme, par exemple (51).

Une discipline artistique est caractéristique de l'anthroposophie : l'eurythmie. L'eurythmie, théorisée par Rudolf Steiner, se décline en eurythmie thérapeutique et en eurythmie pédagogique (intégrée au programme des écoles privées anthroposophiques). C'est une forme d'expression corporelle, à mi-chemin entre la danse et la gymnastique, qui entend transposer les sons en mouvement, faisant correspondre des notes ou les syllabes d'un chant à des mouvements (une « parole dansée ») (Figure 6). Des significations spirituelles sont attribuées aux mouvements, répétitifs et codifiés (48).

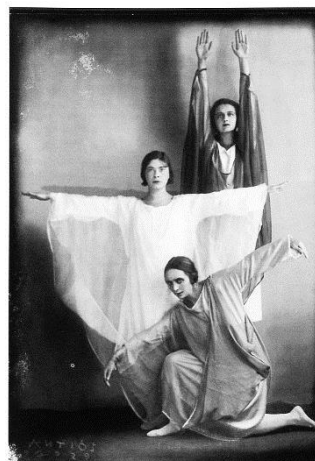


Fig. 7. Danseuses d'eurythmie (110)

Il existe également une autre forme de thérapie par le mouvement qui est utilisée en soins, la gymnastique Bothmer, appelée aussi « dynamique spatiale ». Créée par un disciple de Steiner, elle consiste en des courtes chorégraphies de mouvements très lents et répétitifs (10).

3.5. Diététique anthroposophique

La prise en charge du patient par un praticien anthroposophe comprend également très souvent des mesures hygiéno-diététiques. La diététique a été, comme beaucoup de domaines, théorisée par les anthroposophes et suit des principes provenant des postulats que Rudolf Steiner a exposés dans ses livres et conférences.

Les nutritionnistes anthroposophes, dans leur ensemble, ne préconisent pas dogmatiquement de règles de régimes ni de recettes spécifiques. Cependant, depuis Steiner, certains aliments se voient attribuer des valeurs positives ou négatives. Par conséquent, on peut définir le régime anthroposophique par certaines caractéristiques : plutôt frugal, riche en fruits et légumes et en lait, pauvre en viandes et à base d'aliments issus de l'agriculture biodynamique (48).

La diététique anthroposophique valorise le végétarisme - certains anthroposophes préconisent une alimentation lacto-végétarienne (111) -, ou du moins une alimentation riche en fruits et légumes. Steiner déclarait que la viande était un mauvais aliment parce que déjà « transformé » : l'animal transforme les végétaux qu'il consomme et la viande consommée par l'homme, fruit de cette métamorphose, se charge des forces astrales de l'animal. Steiner proscrit ce qu'il considère comme des aliments « non vierges », c'est-à-dire non exempts de « transformations ». En effet, cette contamination du consommateur par le corps astral de l'animal serait à l'origine de troubles nerveux comme les crises d'épilepsie et ce que la médecine d'alors nommait les crises d'hystérie. L'alcool, qui aurait un effet néfaste sur le corps spirituel, ou la pomme de terre, qui stimulerait l'intellectualisation aux dépens du spirituel, sont eux aussi souvent perçus négativement par la littérature anthroposophique (10). De plus, certains anthroposophes considèrent qu'il existe des aliments qui

« embrument la conscience » (comme les légumineuses) (48). Les médecins anthroposophes proscrivent aux patients cancéreux la consommation de tomates, arguant que Rudolf Steiner a indiqué que la tomate stimule « ce qui est indépendant dans l'organisme et ce qui se spécialise » (112).

Ces recommandations, s'ils ne sont pas des dogmes parmi les sympathisants de l'anthroposophie (qui au quotidien peuvent ou non pratiquer l'éviction de la viande et de l'alcool), sont appliquées pour l'alimentation des patients, notamment ceux atteints de cancers. Le régime anthroposophique recommandé en cas de cancer consiste en la consommation de produits frais (issus de l'agriculture biologique), en l'éviction de l'alcool, en la réduction considérable de la consommation de tomates et de pommes de terre, ainsi qu'en « la joie et le rythme en mangeant, et du repos pendant la digestion » (112). Au sein des cliniques anthroposophiques, l'alimentation des patients provient de l'agriculture biodynamique, pour « stimuler les forces d'auto-guérison » (113).

IV. ASPECTS RÉGLEMENTAIRES ET ÉTHIQUES

1. Situation légale des produits anthroposophiques

1.1. En France

Le droit français, contrairement au droit allemand par exemple (39), ne reconnaît pas de catégorie spécifique pour les produits anthroposophiques. Ceux-ci peuvent néanmoins entrer dans des catégories préexistantes (comme par exemple les compléments alimentaires, les dispositifs médicaux, les médicaments homéopathiques^{†**} ou les médicaments à base de plantes^{**}) et suivre la législation correspondant à ces catégories.

Les médicaments anthroposophiques obtenus selon un procédé de fabrication homéopathique sont assimilés à des médicaments homéopathiques par le considérant 22 de la directive européenne 2001/83/CE^{**} (114). Dans ce cas, ils doivent, pour être commercialisés en France, obtenir une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) délivrée par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM). S'ils sont dilués au moins au 1/10 000^{ème} (soit la quatrième dilution décimale hahnemannienne D4), destinés à une administration orale ou externe et présentés sans indication thérapeutique, ils peuvent bénéficier d'un enregistrement simplifié, selon la procédure prévue à l'article 14 de la directive 2001/83/CE (114). Cette assimilation à des médicaments homéopathiques concerne les préparations issues de souches dynamisées et déconcentrées à des dilutions hahnemanniennes et les teintures mères (106). Les conditions de remboursement des médicaments anthroposophiques considérés comme homéopathiques sont celles s'appliquant à tout médicament homéopathique (115).

[†] ^{**}se reporter à l'annexe

Les produits anthroposophiques répondant à la définition du médicament à base de plantes peuvent être reconnus comme médicaments à base de plantes d'usage médical bien établi, comme médicaments à base de plantes d'usage traditionnel, ou comme préparation magistrale (114). Dans les deux premiers cas, l'autorisation de commercialisation consiste en une AMM (sur la base d'un dossier complet de demande d'AMM, ou sur la base d'un usage médical bien établi et démontré par une documentation bibliographique), ou en un enregistrement, une procédure d'autorisation simplifiée applicable aux médicaments qualifiés de « médicaments traditionnels à base de plantes » (116). Citons le Bronchodoron® (à base de thym et d'extrait de lierre grimpant), bénéficiant récemment (octobre 2017) d'un enregistrement à titre de médicament traditionnel à base de plantes (117). Les produits anthroposophiques prescrits en France bénéficiant du statut de préparation magistrale** sont les préparations à base d'extrait de gui (*Viscum album*), de Lichen d'Islande (*Cetraria islandica*) et de Rose de Noël (*Helleborus niger*) (115). Ces préparations peuvent être ordonnées sur prescription médicale à un fournisseur pharmaceutique international. Par exemple, les spécialités de *Viscum album* fermenté de marque Iscador® peuvent être commandés aux entreprises d'approvisionnement de produits pharmaceutiques Runge Pharma (Allemagne) ou Anthropharma (Suisse) (118). Il est à noter que les préparations magistrales réalisées à partir de plantes en l'état ou de préparations de plantes sont exclues du remboursement (article 1 de l'arrêté du 20 avril 2007 fixant les catégories de préparations magistrales et officinales mentionnées au II de l'article R. 163-1 du Code de la sécurité sociale) (119).

1.2. À l'étranger

Le droit allemand reconnaît une catégorie de médicaments désignés comme « médicaments anthroposophiques » (« *anthroposophische Arzneimittel* »), les produits anthroposophiques concernés possèdent donc en Allemagne un statut de médicament. Ils peuvent être enregistrés sans indication (art. 14 de la directive 2001/83/CE) ou avec indication thérapeutique (bénéficiant alors de la *Zulassung*, équivalente à l'AMM française). Les médicaments anthroposophiques sont reconnus également en Suisse, où les conditions d'enregistrement sont similaires aux conditions allemandes. Au Brésil, l'APC

(*Anthroposophical Pharmaceutical Codex*) est reconnu comme ayant valeur de texte légal (36). Les préparations à base d'extrait de gui bénéficient du statut de spécialité pharmaceutique en Suisse, en Allemagne, en Autriche et en Suède, et disposent dans ces pays d'un nom de marque (Iscador®, Helixor®...) et de l'équivalent national d'une AMM (114).

2. Le pharmacien face à l'anthroposophie : aspects éthiques

2.1. Anthroposophie et traitements conventionnels

Rudolf Steiner ne prétendait pas que sa « science de l'esprit », aussi contradictoire soit elle avec la médecine scientifique, pouvait remplacer cette dernière, elle devait la compléter (120). De fait, les représentants de l'anthroposophie n'incitent pas à délaisser les traitements conventionnels. Les conceptions issues de l'anthroposophie semblent toutefois mener chez certains partisans à une méfiance vis-à-vis de la médecine scientifique, pouvant potentiellement engendrer des problèmes de santé publique, comme par exemple avec la vaccination. En effet, une enquête menée en 1999 par la cellule pour la prévention du phénomène sectaire du ministère de l'Education nationale, au sein de 14 écoles Steiner françaises, si elle n'a décelé aucune trace de lien sectaire dans ces écoles, a néanmoins pointé du doigt des problèmes de sécurité et de vaccination, plusieurs enfants n'étant pas vaccinés. La Fédération des écoles Steiner s'est par la suite engagée à y remédier (121). Cependant, un rapport de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) de 2017 cite des études épidémiologiques, anthropologiques et sociologiques mettant en évidence que les parents d'élèves adeptes de l'anthroposophie sont significativement moins enclins à vacciner leurs enfants que la population générale. Le motif généralement avancé est celui de « laisser faire la nature », conformément à la croyance anthroposophe que les maladies infantiles sont une étape essentielle au développement de l'enfant. Les enquêtes épidémiologiques citées soulignent l'implication de divers types d'écoles à pédagogies alternatives, dont font partie les écoles Steiner, dans

des épidémies de rougeole, ces écoles accueillant une part importante d'enfants non vaccinés (122). Face à cette méfiance envers la médecine scientifique, le devoir du pharmacien est, conformément à l'article R. 4235-2 du Code de déontologie des pharmaciens, de « *contribuer à l'information et à l'éducation du public en matière sanitaire et sociale* » et, à l'heure où un pharmacien dûment formé peut vacciner, de « *se refuser à établir toute facture ou attestation de complaisance* ». Selon ce même Code de déontologie, le pharmacien « doit veiller à ne jamais favoriser, ni par ses conseils ni par ses actes, des pratiques contraires à la préservation de la santé publique », art. R. 4235-10 (123).

2.2. Le pharmacien face aux croyances du patient

La médecine anthroposophique se base sur des postulats - tripartition fonctionnelle, influence du karma et de l'évolution biographique par septaines sur la santé... - qui servent de justifications aux traitements anthroposophiques, dont la validité n'a pas été scientifiquement établie. Ces postulats métaphysiques, puisqu'ils sont le point de départ du raisonnement anthroposophique, font relever l'anthroposophie d'une croyance plutôt que d'un savoir, ce dernier tenant sa légitimité de la possibilité de contradiction et de la validation collective par la vérification et la logique. A ce titre, l'anthroposophie est une pratique non scientifique. Le pharmacien délivrant un produit anthroposophique étant tenu d'y associer un conseil objectif ne peut donc pas, d'un point de vue éthique, formuler d'allégations reprenant les conceptions spirituelles anthroposophes.

Cependant le pharmacien, face aux représentations intellectuelles du patient - qu'elles soient anthroposophiques ou non -, est amené à s'adapter à ce qu'on appelle en communication le cadre de référence, qui correspond aux idées, opinions, croyances, valeurs et connaissances d'un individu (124), ceci par une écoute active, un discours adapté et une prise en charge sans jugement de valeur. L'élaboration individuelle de la représentation de la maladie faisant partie de la stratégie pour y faire face, le rôle du pharmacien est d'adresser un conseil relatif à ce qui peut avoir une conséquence sur la santé du patient, dans son intérêt, de lui fournir une information objective et fiable et de porter un regard neutre quant à ses croyances.

CONCLUSIONS

Créée par Rudolf Steiner, l'anthroposophie est un courant ésotérique qui, refusant de séparer raison et foi, a théorisé sa propre pratique médicale. La médecine anthroposophique développe une conception holistique de la santé, dans laquelle le traitement ne doit qu'accompagner le développement spirituel du patient, dont la maladie constitue une étape.

À l'heure de la construction européenne, des tentatives d'harmonisation des législations, mais aussi à l'heure de la diffusion transnationale des pratiques complémentaires de santé, il est utile de s'intéresser à cette médecine non conventionnelle, bien implantée dans le monde germanique, qu'est l'anthroposophie. Ce travail présente alors les concepts, les réseaux de représentativité et de promotion de la médecine anthroposophique et décrit les thérapies qu'elle propose.

Il en ressort que l'offre de santé anthroposophique, outre un public désireux de produits naturels respectueux de l'environnement - à l'instar des produits du groupe Weleda -, cible un très large spectre de patients, allant des produits conseils aux produits de viscumthérapie, pour lesquels elle postule un effet bénéfique en complément d'un traitement conventionnel sur certaines tumeurs. Cependant, toutes ces thérapies ne bénéficient pas d'une validation scientifique fiable.

Les médicaments anthroposophiques ne sont pas reconnus en France en tant que tels, ce qui les fait, le cas échéant, assimiler à des catégories préexistantes, et la médecine anthroposophique, non scientifique, suscite la réflexion quant à la rencontre du soin de santé, de la métaphysique et des croyances.

Glossaire

Biodynamie : Appelée aussi agriculture biodynamique, c'est le système agricole théorisé par Steiner, qui s'appuie sur des croyances telles l'influence des planètes et de forces cosmiques sur les cultures (10).

Biodynamique : relatif à l'agriculture biodynamique (10).

Décoction : Méthode d'extraction de principes actifs non volatiles et résistants à la chaleur, qui consiste à plonger la drogue dans un solvant maintenu à ébullition (125).

Dynamisation : Procédé homéopathique intervenant lors de la déconcentration (hahnemannienne ou korsakovienne) d'une souche en solution, il consiste à réaliser une agitation standardisée de la solution après chaque nouvelle dilution (71).

Eurythmie : Pratique de l'expression corporelle qualifiée de « langage dansé », elle est utilisée en médecine anthroposophique comme une art-thérapie et pratiquée par la pédagogie Steiner : à ces mouvements lents sont attribués un sens mystique et une fonction de « verbe universel » (10).

Franc-maçonnerie : Société initiatique qui vise à pratiquer une philosophie morale à caractère fraternel et philanthropique. Pratiquant le secret et revendiquant une origine médiévale voire antique, elle récupère souvent dans ses rites des symboles ésotériques (7).

Goethéaniste : Spécialiste de l'œuvre de Johann Wolfgang von Goethe (1749-1832) (5).

Holistique : Adjectif, qui concerne l'holisme.

Holisme : Doctrine considérant les phénomènes comme des totalités. En médecine, l'holisme consiste à centrer l'approche de la médecine générale sur le patient, en reconnaissant une multidimensionnalité des interactions entre des déterminants quantitatifs et qualitatifs de la santé. Ainsi la maladie est considérée comme la résultante de facteurs organiques, humains et environnementaux, et l'étude est centrée sur la patient (126).

Hystérie : Dans la théorie freudienne, c'est un ensemble de symptômes variables selon le patient (dyspnée, syncopes, anxiété, troubles convulsifs, crises de panique, troubles de l'humeur ou du langage, paralysies...), attribuables non pas à une lésion anatomo-pathologique mais à un traumatisme psychique (127). Tombé en désuétude dans le domaine psychiatrique, ce terme est plutôt utilisé en psychanalyse pour désigner un type pathologique, la personnalité hystérique (identifiée par divers items tels que labilité émotionnelle, égocentrisme, dépendance affective...) (128).

Infusion : Procédé d'extraction des principes actifs d'un végétal dans lequel la substance est mise en contact avec un solvant bouillant qui n'est pas maintenu à ébullition. La préparation refroidit et l'on obtient un infusé (125).

Karma : Terme sanskrit désignant, dans les religions indiennes, les actions intentionnelles qui, positives ou négatives, influent sur le cycle des existences (5).

Neurasthénie : Trouble névrotique principalement caractérisé par la persistance d'une grande fatigabilité mentale ou physique, associée à divers degrés de symptômes dépressifs, anxieux ou somatiques (129).

Nosographie : Description et classification des maladies (130).

Occultiste : Adepte de l'occultisme, qui désigne des connaissances et pratiques « secrètes », associées au surnaturel et à l'invisible (alchimie, divination, magie...) (7).

Philologue : Spécialiste de philologie, l'étude d'un langage fondée sur l'analyse de textes (5).

Rose-Croix : Courant ésotérique né au 17^{ème} siècle en Allemagne, qui revendique la science et l'omnipotence et qui affirme un idéal collectif fondé sur « l'illumination » qu'il apporterait au monde (7).

Souche : Substances, produits ou préparations utilisées comme matières premières pour la fabrication des préparations homéopathiques (71).

Teinture-mère : Préparations liquides, obtenues par l'action dissolvante d'un véhicule approprié sur des matières premières, lors d'une macération. Le solvant est en général un alcool de titre approprié (71).

Tests d'aberrations chromosomiques : Essais, *in vivo* ou *in vitro*, qui visent à identifier des agents génotoxiques (qui altèrent l'ADN), causant des aberrations chromosomiques structurales dans des cellules cultivées (131).

Test d'Ames : Test de mutagenèse, qui vise à déterminer le pouvoir mutagène d'une substance en se basant sur des cultures bactériennes très sensibles aux mutations géniques (131).

Test des micronuclei, ou du micronucleus : Test d'aberration chromosomique basé sur le comptage de micronuclei (micronoyaux) dans des érythrocytes polychromatiques, les micronoyaux étant un signe habituel de génotoxicité (131).

Troubles thymiques : Groupe de troubles de l'humeur caractérisés par un changement, isolé ou récurrent, de l'humeur et de ses affects, lequel s'accompagne habituellement d'une modification du niveau global d'activité (132).

Bibliographie

- (1) « Anthroposophie & médecine anthroposophique - Weleda ». Consulté le 9 août 2017. <https://www.weleda.fr/engagements/histoire/anthroposophie#>.
- (2) « Définitions : métaphysique - Dictionnaire de français Larousse ». Consulté le 9 août 2017. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/m%C3%A9taphysique/50896>.
- (3) « What is Anthroposophic Medicine? - Anthroposophic Medicine – Medical Section ». Consulté le 5 mai 2018. <https://medsektion-goetheanum.org/en/anthroposophic-medicine/what-is-anthroposophic-med/>. Traduit de l'anglais.
- (4) de:Rudolf Steiner. circa 1905. Abbildungübernommen aus Wolfgang G. Vögele, Der andere Rudolf Steiner - Augenzeugenberichte, Interviews, Karikaturen, 2005, S. 116. Permission = {{PD-1923}}
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Steiner_um_1905.jpg.
- (5) Dupré, José. *Rudolf Steiner: l'anthroposophie et la liberté*. Chancelade : La Clavellerie ; 2004:560 p.
- (6) Collectif, responsable de l'ouvrage : Cilleros, José-Antoine. *Au coeur des Sociétés secrètes - Sélection du Reader's Digest*. ; 2009 : 223 p.
- (7) Collectif.« L'ésotérisme : kabbale, franc-maçonnerie, soufisme » | Hors-série Le Point. 2005 ; 140 : p. 110
- (8) « Présentation de la Médecine Anthroposophique – AREMA ». Consulté le 9 août 2017. <http://www.arema-anthropomed.fr/presentation-detaillee-de-la-medecine-anthroposophique/>.
- (9) Pelikan, Wilhelm. *L'Homme et les plantes médicinales, tome 1*. 2^{ème} éd. Paris : Centres Triades ; 1986 : p.30-32
- (10) Ariès, Paul. *L'anthroposophie: enquête sur un pouvoir occulte*. Villeurbanne : Ed. Golias, 2001 : 288 p.
- (11) « APMA - Association de Patients de la Médecine Anthroposophique - Les médicaments anthroposophiques ». Consulté le 9 août 2017. <http://www.apma.fr/med2.html>.
- (12) « La pensée anthroposophique | Médecine intégrée ». Consulté le 20 août 2017. <http://www.medecine-integree.com/la-pensee-anthroposophique/>.
- (13) Sandoz, Thomas. *Histoires parallèles de la médecine. Des Fleurs de Bach à l'ostéopathie: Des Fleurs de Bach à l'ostéopathie*, 2^{ème} éd. Paris : Le Seuil, 2009.
- (14) « Anthroposophic Medicine | “Remedies from the Three Kingdoms of Nature” by Joop van Dam, M.D. » Consulté le 20 août 2017. <http://www.anthromed.org/Article.aspx?artpk=696>. Traduit de l'anglais.
- (15) « CM31 complet compressé - CM31-SITE.pdf ». Consulté le 20 août 2017. <http://www.editions-med-ant.fr/wp-content/uploads/2014/07/CM31-SITE.pdf>. Numéro 31 des Correspondances Médicales édité par les Editions Médicales Anthroposophiques, 2013
- (16) « Anthroposophic Medicine | “Zodiac and Joints” by HermfriedKunze ». Consulté le 20 août 2017. <http://www.anthromed.org/Article.aspx?artpk=68>., article paru dans le Journal of Anthroposophical Medicine, vol. 14, 1997
- (17) « apma103.pdf ». Consulté le 20 août 2017. <http://www.apma.fr/apma103.pdf>., Bulletin de l'APMA n°103, 2015
- (18) Goldschmidt, Daniel. « Nouvelles Clés – Pour une médecine de sagesse – Entretien avec le docteur Kempenich | HYPNOSE INDIRECTE ». Consulté le 20 août 2017. <http://www.hypnose-indirecte.com/?p=735>. Entretien publié en 2010.

- (19) « Statuts de la Société anthroposophique universelle ». Consulté le 1 juin 2018. <https://www.goetheanum.org/fr/aag/mitglied/statuts-de-la-societe-anthroposophique-universelle/>.
- (20) Bouchet, Christian. *Camion Blanc: Rudolf Steiner en tre Lucifer et Ahriman*. Camion Blanc, 2017.
- (21) « École supérieure de science de l'esprit ». Consulté le 1 juin 2018. <https://www.goetheanum.org/fr/ecole-superieure-de-science-de-lesprit/>.
- (22) Wladyslaw. *Deutsch: Goetheanum in Dornach*. 4 mai 2008. Own work. https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Goetheanum_Dornach.jpg.
- (23) « Goetheanum ». Consulté le 1 juin 2018. <https://www.goetheanum.org/fr>.
- (24) « weleda_annual-and-sustainability-report_2016.pdf ». Consulté le 1 juin 2018. https://weledaint-prod.global.ssl.fastly.net/binaries/content/assets/pdf/corporate/weleda_annual-and-sustainability-report_2016.pdf.
- (25) « Home (IVAA) ». Consulté le 1 juin 2018. www.ivaa.info/home/
- (26) « CONSTITUTION of the International Federation of Anthroposophic Medical Associations (IVAA) ». Consulté le 1 juin 2018. <http://www.ivaa.info/about-ivaa/constitution/>
- (27) « IVAA MemberOrganizations (IVAA) ». Consulté le 1 juin 2018. <http://www.ivaa.info/about-ivaa/ivaa-member-organizations/>
- (28) « IVAA - Anthroposophie en Europe ». Consulté le 1 juin 2018. <https://eliant.eu/fr/contact/partenaires-de-lalliance/ivaa/>.
- (29) « Registre des représentants d'intérêts - Rechercher dans le registre ». Consulté le 1 juin 2018. <http://ec.europa.eu/transparencyregister/public/consultation/displaylobbyist.do?id=60399267990-31>.
- (30) « EUROCAM ». Consulté le 1 juin 2018. http://www.camdoc.eu/CAM_for_Europe/Eurocam.html.
- (31) « Eurocam - Cam Interest Group Meetings ». Consulté le 1 juin 2018. <http://cam-europe.eu/cam-interest-group-meetings.php>.
- (32) « EN_Annual_Report_2013-14.pdf ». Consulté le 6 juin 2018. https://medsektion-goetheanum.org/fileadmin/user_upload/aktuelles/DE/EN_Annual_Report_2013-14.pdf.
- (33) Carte réalisée par l'auteur, sur une carte vierge disponible sur http://d-maps.com/carte.php?num_car=13181&lang=fr, source des informations : « IVAA MemberOrganizations (IVAA) ». Consulté le 1 juin 2018. <https://about-ivaa/ivaa-member-organizations/>.
- (34) « International Association of Anthroposophic Pharmacists IAAP ». Consulté le 1 juin 2018. http://www.ema.europa.eu/docs/en_GB/document_library/Presentation/2009/11/WC500012306.pdf.
- (35) « IAAP - International Association of Anthroposophic Pharmacists ». Consulté le 1 juin 2018. <http://www.iaap.org.uk/>.
- (36) « QU'EST-CE QUE LA MEDECINE ANTHROPOLOGIQUE ? - qu'est-ce-que-la-medecine-anthroposophique.pdf ». Consulté le 1 juin 2018. <http://www.polemost.fr/assises-2013/qu27est-ce-que-la-medecine-anthroposophique.pdf>.
- (37) « Europeans Federation of Patient's Associations for Anthroposophic Medicine - EFPAM - Who we are ». Consulté le 1 juin 2018. <http://www.efpam.eu/about1.html>.
- (38) « EFPAM - Anthroposophie en Europe ». Consulté le 17 juin 2018. <https://eliant.eu/fr/contact/partenaires-de-lalliance/efpam/>.

- (39) « La médecine anthroposophique en France et en Europe ». Consulté le 1 juin 2018. <http://www.ifema.fr/wp-content/uploads/Pr%C3%A9sentation-de-la-M%C3%A9decine-Anthroposophique-Nov-2012-1.pdf>.
- (40) Annuaire des associations de loi 1901, « ASSOCIATION MEDICALE ANTHROPOSOPHIQUE FRANÇAISE - Garons ». Consulté le 1 juin 2018. <http://www.net1901.org/association/ASSOCIATION-MEDICALE-ANTHROPOSOPHIQUE-FRANCAISE,1223754.html>.
- (41) « Formation en médecine anthroposophique ». Consulté le 17 juin 2018. <http://www.arema-anthropomed.fr/>
- (42) « Formation de base en médecine anthroposophique ». *Service Formation Continue de l'Université de Strasbourg* (blog). Consulté le 1 juin 2018. <https://sfc.unistra.fr/formations/professions-de-la-sante - medecine-et-techniques-de-soins - formation-de-base-en-medecine-anthroposophique - 784/>.
- (43) « IFEMA – Institut de Formation en Médecine Anthroposophique ». Consulté le 1 juin 2018. <http://www.ifema.fr/>.
- (44) « APMA - Association de Patients de la Médecine Anthroposophique - L'engagement associatif de l'APMA ». Consulté le 1 juin 2018. <http://www.apma.fr/apma2.html>.
- (45) « APMA - Association de Patients de la Médecine Anthroposophique - L'information des patients ». Consulté le 1 juin 2018. <http://www.apma.fr/apma3.html>.
- (46) « APMA - Association de Patients de la Médecine Anthroposophique - Historique ». Consulté le 1 juin 2018. <http://www.apma.fr/apma5.html>.
- (47) Filliol Bertrand, 2018
- (48) Bouchet, Christian. *Camion Noir: L'Anthroposophie De l'occultisme aux révolutions minuscules*. Camion Blanc, 2017.
- (49) « Mouvement Pédagogie Curative - La pédagogie curative ». Consulté le 1 juin 2018. <http://mouvement-pedagogie-curative.org/articles.php?lng=fr&pg=62>.
- (50) « Solidarité ». *La Croix*, 29 avril 1998, sect. Archives. /Archives/1998-04-29/Solidarite-_NP_-1998-04-29-457371.
- (51) GmbH, Klinik Arlesheim AG-Dimme. « Home », 27 avril 2018. <http://klinik-arlesheim.ch/fr/>.
- (52) Sandoz, Thomas. *Histoires parallèles de la médecine. Des Fleurs de Bach à l'ostéopathie: Des Fleurs de Bach à l'ostéopathie*, 2^{ème} éd. Paris : Le Seuil, 2009: 334 p..
- (53) « Présentation de la médecine Anthroposophique - Docteur Julien Eschermann ». Consulté le 20 août 2017. <http://www.dreschermann.com/presentation-medecine-anthroposophique.html>.
- (54) Conseil de l'Europe, Assemblée parlementaire. Rapport de la Commission des questions sociales, de la santé et de la famille, rapporteuse : M^{me}Lára Margrét Ragnarsdóttir. « Une approche européenne des médecines non conventionnelles », 11 juin 1999. Doc. n°8435. ISBN : 9287140332.
- (55) Visser, Carolien. *Anders zijn: sociaaltherapie in dienst van de samenleving*. UitgeverijChristofoor, 1993 ; p.147
- (56) « Hysterie - Mutzurheilung - Anthroposophische Medizin - Facharzt für Innere Krankheiten Naturheilkunde », site du Dr. med. Heinrich Brettschneider. Consulté le 5 mai 2018. <https://www.mutzurheilung.de/krankheiten/hysterie/>.
- (57) « Therapie_des_couleurs_Rosselke_Zech.pdf ». Consulté le 4 mai 2018. http://www.icaat-medsektion.net/fileadmin/user_upload/Download/Vertiefende_Literatur/Publikationen/Therapie_des_couleurs_Rosselke_Zech.pdf.
- (58) Balestriere, Lina. *Freud et la question des origines*. De Boeck Supérieur, 2008.

- (59) Goetheanum, Section des Sciences, « Flyer_Fr.pdf ». Consulté le 16 mai 2018.
http://www.kristallisationslabor.ch/fileadmin/kristallisationslabor/Flyer_Fr.pdf.
- (60) *Anthroposophical Pharmaceutical Codex (APC)*, édition 4.1. International Association of Anthroposophic Pharmacists, 2018.
- (61) « Anthroposophic medicinal products: characteristics and pharmaco - Anthroposophic-medicinal-products-characteristics-and-pharmacological-rationale.pdf ». Consulté le 1 juin 2018.
<http://www.iaap.org.uk/downloads/Anthroposophic-medicinal-products-characteristics-and-pharmacological-rationale.pdf>.
- (62) « Anthro-BroschüreArzneimittel - 2003BrochureMedicamentsanthroposophiques.pdf ». Consulté le 1 juin 2018.
<http://www.apma.fr/2003BrochureMedicamentsanthroposophiques.pdf>.
- (63) *Nomenclature Weleda*, 5^{ème} édition. Weleda S.A., 1994
- (64) « Correspondances médicales n° 21 ». Editions médicales anthroposophiques. Consulté le 1 juin 2018.
<http://www.editions-med-ant.fr/wp-content/uploads/2014/07/CM21-SITE.pdf>.
- (65) « La liste des substances homéopathiques et anthroposophiques (liste SHA) n'a pas été modifiée en 2017. » Consulté le 1 juin 2018.
https://www.swissmedic.ch/swissmedic/fr/home/kpa/informations/liste_has_2017_nicht_g_eaendert.html.
- (66) « Pharmacopée française - Liste A des plantes médicinales utilisées traditionnellement, juillet 2016 ». Consulté le 1 juin 2018.
http://ansm.sante.fr/var/ansm_site/storage/original/application/79bb73c47e33895bc274ba006a3150b0.pdf.
- (67) « Revue Weleda n°138, été 2015 ». Edité par les laboratoires Weleda. Consulté le 1 juin 2018.
https://weledaint-prod.global.ssl.fastly.net/binaries/content/assets/pdf/fr/revue-weleda/revue_weleda_138.pdf.
- (68) « Correspondances médicales n°7 ». Editions médicales anthroposophiques. Consulté le 1 juin 2018.
<http://www.editions-med-ant.fr/wp-content/uploads/2014/08/CM7-SITE.pdf>.
- (69) « Correspondances anthroposophiques n°30 ». Editions médicales anthroposophiques. Consulté le 1 juin 2018.
<http://www.editions-med-ant.fr/wp-content/uploads/2014/07/CM30-SITE.pdf>.
- (70) « La préparation des granules Weleda ». *L'anthroposophie actuelle* (blog), 2 février 2013.
<https://anthroposophiedotme.wordpress.com/medecine-anthroposophique/la-preparation-des-granules-weleda/>.
- (71) Collège des pharmaciens conseillers et maîtres de stage, Guide du stage de pratique professionnelle en officine. 23^{ème} éd., 2016 : p. 272-273
- (72) « Revue Weleda n°129, hiver 2009 ». Edité par les laboratoires Weleda. Consulté le 1 juin 2018.
http://weleda.newel.net/fileadmin/user_upload/revue/revue_weleda_129.pdf.
- (73) « Correspondances entre dilutions décimales et centésimales (DH et CH) ». Weleda. Consulté le 1 juin 2018.
<http://www.weleda.fr/site/qualite-et-fabrication/medicaments/formes-pharmaceutiques/granules/correspondances>.
- (74) Tableau réalisé par l'auteur d'après « Correspondances entre dilutions décimales et centésimales (DH et CH) ». Weleda. Consulté le 1 juin 2018.
<http://www.weleda.fr/site/qualite-et-fabrication/medicaments/formes-pharmaceutiques/granules/correspondances>
- (75) G. Perra. « WELEDA sur France 2 : les anthroposophes à l'assaut du service public ! » *La Vérité sur les écoles Steiner-Waldorf* (blog), 13 août 2015.
<https://veritesteiner.wordpress.com/2015/08/13/weleda-sur-france-2-les-anthroposophes-a-lassaut-du-service-public/>.

- (76) "Lemniscate of Gerono". By zorgit - made by uploader, CC BY-SA 4.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=4660383>
- (77) Stock, Wilfried. « Homeopathic Injectables ». *Importance of the parenteral administration of homeopathic and anthroposophic remedies*, s. d., traduction autorisée par l'éditeur DAZ, de l'article original publié en allemand dans DAZ, Deutsche Apotheker Zeitung. [Traduit de l'anglais].
- (78) « Formes pharmaceutiques - Médicaments ». Weleda. Consulté le 1 juin 2018. <http://www.weleda.fr/site/qualite-et-fabrication/medicaments/formes-pharmaceutiques>.
- (79) « Les ampoules injectables sous-cutanées Weleda, homéopathie ». Weleda. Consulté le 1 juin 2018. <http://www.weleda.fr/site/qualite-et-fabrication/medicaments/formes-pharmaceutiques/ampoules>.
- (80) Uhlenhoff, Rahel. *Anthroposophie in Geschichte und Gegenwart*. BWV Verlag, 2011 ; p. 357. [Traduit de l'allemand].
- (81) ADIRA. « Weleda France, une entreprise emblématique du secteur Trois Frontières - ADIRA ». Consulté le 1 juin 2018. <http://www.adira.com/quoi-de-neuf/weleda-france-une-entreprise-emblematisque-du-secteur-trois-frontieres.html>.
- (82) « Weleda, numérisation de son process de distribution ». *Le Périscope* (blog), 3 octobre 2016. <https://le-periscope.info/le-journal/industrie/la-tracabilite-weleda/>.
- (83) « La charte Qualité Weleda pour la fabrication des cosmétiques naturels et bio ». Weleda. Consulté le 1 juin 2018. <https://www.weleda.fr/qualite-et-fabrication/cosmetiques/charte>
- (84) « La lavande en Moldavie - Projets de commerce équitable - Weleda ». Consulté le 1 juin 2018. <https://www.weleda.fr/commerce-equitable/lavande>.
- (85) « Les médicaments Weleda : homéopathie, plantes, production, formes pharmaceutiques ». Weleda. Consulté le 1 juin 2018. <http://www.weleda.fr/site/qualite-et-fabrication/medicaments/specificites>.
- (86) « Cueillette sauvage raisonnée et protection des sites naturels ». Weleda. Consulté le 1 juin 2018. <http://www.weleda.fr/site/qualite-et-fabrication/filieres-plantes/cueillette>.
- (87) « Weleda veut maintenir son avance sur les cosmétiques bio ». *lesechos.fr*. Consulté le 1 juin 2018. https://www.lesechos.fr/05/07/2017/LesEchos/22480-089-ECH_weleda-veut-maintenir-son-avance-sur-les-cosmetiques-bio.htm.
- (88) « Certificateurs ». Consulté le 1 juin 2018. <http://www.natrue.org/fr/information-pour/fabricants/certificateurs/>.
- (89) « Consommateurs ». Consulté le 1 juin 2018. <http://www.natrue.org/fr/information-pour/consommateurs/>.
- (90) « Certifications et labels | Weleda ». Consulté le 1 juin 2018. <https://www.weleda.fr/qualite-et-fabrication/cosmetiques/labels-certifications>.
- (91) Base de données publique des médicaments - Ministère des solidarités et de la santé <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/>
- (92) « Weleda - Cosmétiques bio et naturels - Vente en ligne - Laboratoire pharmaceutique - Homéopathie - Compléments alimentaires ». Weleda. Consulté le 1 juin 2018. <http://www.weleda.fr/site/>.
- (93) Tela Botanica - Le réseau de la botanique francophone. Consulté le 18 juin 2018. <http://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-72719-synthese>
- (94) Ernst, Edzard. « Mistletoe as a treatment for cancer ». *BMJ : British Medical Journal* 333, n° 7582 (23 décembre 2006): 1282-83. <https://doi.org/10.1136/bmj.39055.493958.80>. [Traduit de l'anglais]
- (95) Botineau, Michel. *Guide des plantes toxiques et allergisantes*. Ed. Belin, 2014 : p.216

- (96) Lindman, Carl Axel Magnus. *Original Description*. between and 1926 1917. «Bilder ur Nordens Flora» Stockholm.
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:363_Viscum_album.jpg.
- (97) « PAAM - Mistletoe ». Consulté le 1 juin 2018.
<https://paam.wildapricot.org/Mistletoe>. [Traduit de l'anglais]
- (98) Jean, BRUNETON. *Pharmacognosie, phytochimie, plantes médicinales (4e ed.)*. Lavoisier, 2009. p.252
- (99) PhD, Marc S. Micozzi, MD. *Complementary and Integrative Medicine in Cancer Care and Prevention: Foundations and Evidence-Based Interventions*. Springer Publishing Company, 2006.
- (100) « Iscador® Solution injectable - compendium.ch ». Consulté le 1 juin 2018.
<https://compendium.ch/mpro/mnr/26343/html/fr>.
- (101) « ODDb.org: Open Drug Database | Médicaments | Information professionnelle ». Consulté le 1 juin 2018. <https://ch.oddb.org/fr/gcc/fachinfo/reg/17719>.
- (102) « Iscador® Solution injectable - compendium.ch ». Consulté le 1 juin 2018.
<https://compendium.ch/mpro/mnr/26343/html/fr>
- (103) Schulz, Volker, Rudolf Hänsel, Mark Blumenthal, et Varro E. Tyler. *Rational Phytotherapy [Electronic Resource] : A Reference Guide for Physicians and Pharmacists*. Berlin, Heidelberg : Springer Berlin Heidelberg, 2004.
http://archive.org/details/springer_10.1007-978-3-662-09666-6. [Traduit de l'anglais]
- (104) Kleijnen J, Knipschild P (1994). *Mistletoe treatment for cancer. Review of controlled trials in humans*. *Phytomedicine* 1: 255-260.
- (105) Finelli A, Limberg R, Scheite K (1998). *Mistel-Lektin bei patienten mit Tumorerkrankungen*. Diagnostik und Therapie im Bild 1998: 2-5.
- (106) Horneber, Markus, Gerd Bueschel, Roman Huber, Klaus Linde, et Matthias Rostock. « Mistletoe Therapy in Oncology ». In *The Cochrane Library*. John Wiley & Sons, Ltd, 2008. <https://doi.org/10.1002/14651858.CD003297.pub2>. [Traduit de l'anglais]
- (107) Tröger W, Galun D, Reif M, Schumann A, Stankovic N, Milicevic M. "Quality of life of patients with advanced pancreatic cancer during treatment with mistletoe". Research article, *Deutsches Ärzteblatt International*, 2014. 111(29-30):493-502, 33 p following 502
<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4150026/> [Traduit de l'anglais]
- (108) Ziegler, Rénatus. « Mistletoe Preparation Iscador: Are There Methodological Concerns with Respect to Controlled Clinical Trials? » Research article. *Evidence-Based Complementary and Alternative Medicine*, 2009. <https://doi.org/10.1093/ecam/nem121>. [Traduit de l'anglais]
- (109) Jean, BRUNETON. *Pharmacognosie, phytochimie, plantes médicinales (5e ed.)*. Lavoisier, 2016. p.279
- (110) Trčka, Anton Josef. *Deutsch: Anton Josef TrčkaEurythmischeTänzerinnen 1926 Postkarte*. 1926. Monika Faber: Anton Josef Trčka : 1893–1940. Wien :Brandstätter, 1999 ISBN 3-85447-870-4.
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Anton_Josef_Tr%C4%8Dka_Eurythmische_T%C3%A4nzerinnen_1926.jpg.
- (111) Dupin, Henri. *Alimentation et nutrition humaines*. Esf Editeur, 1992. p.537
- (112) « Anthroposophic Medicine | "Treatment of Cancer with Iscar® - 160 Frequently Asked Questions and Answers" by Richard Wagner, M.D. » Consulté le 1 juin 2018.
<http://www.anthromed.org/Article.aspx?artpk=313>.
- (113) « Klinik Arlesheim: Cuisine ». Consulté le 16 mai 2018. <http://www.klinik-arlesheim.ch/fr/alimentation/kueche/>.

- (114) Lehmann, Hélène, « Le médicament à base de plantes en Europe. Statut, enregistrement, contrôles », thèse de Doctorat en Droit et économie de la santé. Ecole doctorale des Sciences de la vie et de la santé de Strasbourg, 2013.
- (115) « APMA - Association de Patients de la Médecine Anthroposophique - Les principes de remboursement en France ». Consulté le 1 juin 2018. <http://www.apma.fr/doc1b.html>.
- (116) « Comment un médicament à base de plantes est-il autorisé? - ANSM : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ». Consulté le 1 juin 2018. [http://ansm.sante.fr/Activites/Medicaments-a-base-de-plantes/Comment-un-medicament-a-base-de-plantes-est-il-autorise/\(offset\)/1](http://ansm.sante.fr/Activites/Medicaments-a-base-de-plantes/Comment-un-medicament-a-base-de-plantes-est-il-autorise/(offset)/1).
- (117) « Décisions d'enregistrement de médicaments traditionnels à base de plantes - Accordées en Mai 2017 - ANSM : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ». Consulté le 1 juin 2018. http://ansm.sante.fr/content/download/110923/1405481/version/1/file/jo_EP_05DG.pdf.
- (118) « ISCADOR AG | France | L'assortiment ». Consulté le 1 juin 2018. <https://www.iscador.com/fr/preparations-au-gui/lassortiment.html>.
- (119) Arrêté du 20 avril 2007 fixant les catégories de préparations magistrales et officinales mentionnées au II de l'article R. 163-1 du code de la sécurité sociale (s. d.). Consulté le 1 juin 2018.
- (120) Lachman, Gary. *Rudolf Steiner, une biographie*. Actes Sud, 2009 - 245 p.; p.209
- (121) « Les écoles Steiner victimes de sectarisme. - Libération ». Consulté le 1 juin 2018. http://www.liberation.fr/societe/2000/09/11/les-ecoles-steiner-victimes-de-sectarisme_336713.
- (122) « rapport_miviludes_2017_web_v2.pdf ». Consulté le 1 juin 2018. http://www.derives-sectes.gouv.fr/sites/default/files/rapport_miviludes_2017_web_v2.pdf.
- (123) « Code de déontologie des pharmaciens / Ordre national des pharmaciens - Code-de-deontologie.pdf ». Consulté le 1 juin 2018. <http://www.ordre.pharmacien.fr/content/download/3723/44024/version/6/file/Code-de-deontologie.pdf>.
- (124) Sauce, Antoine, « Les nouvelles missions de la loi HPST pour le pharmacien d'officine : une exigence accrue en matière de communication avec le patient », thèse d'exercice. Faculté de pharmacie de Nancy 1, 2012.
- (125) Waechter, Lorraine. *Initiation à la connaissance du médicament UE6-Optimisé Paris V*. Ed. Ediscience, Paris, 2013 : p.112
- (126) WONCA EUROPE (Société Européenne de médecine générale - médecine de famille). *La définition européenne de la médecine générale -médecine de famille* [en ligne]. 2002 Consulté le 19 juin 2018. <http://www.woncaeurope.org/sites/default/files/documents/WONCA%20definition%20Fr ench%20version.pdf>
- (127) Foll, Marie, « Histoire de l'hystérie », thèse d'exercice. UFR des Sciences de Santé de Dijon - Circonscription Médecine, 2017 : p. 58
- (128) Tribolet S, Paradas C. *Guide pratique de psychiatrie*. Ed. Heures de France, 5^{ème} éd. Paris, 2003 p.144
- (129) Site de l'INSERM, « Médecine Générale : Diagnostic de La Neurasthénie. » n.d. Consulté le 19 juin 2018.. <http://www.mg-psy.org/php/troubles-courants/reconnaitre-troubles-f48-0.php>.
- (130) « Définitions : Nosographie - Dictionnaire de Français Larousse. » n.d. Consulté le 19 juin 2018. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/nosographie/55029?q=nosographie#54650>.
- (131) Boichot E, Anger JP, « Méthodes d'évaluation de la toxicité du médicament », dans Collectif, *Toxicologie, sciences mathématiques, physiques et chimiques*, Wolters Kluwer France, collection « Le Moniteur Internat », 3^e éd. 2007 : p. 18-19

- (132) Perlemuter L, Perlemuter G, *Guide de thérapeutique Perlemuter*, Elsevier Masson, 9^e éd. 2017 : p. 2082

Annexe : Législation

****Directive 2001/83/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 novembre 2001 instituant un code communautaire relatif aux médicaments à usage humain, considérant 22 :**

« Les médicaments anthroposophiques décrits dans une pharmacopée officielle et préparés selon une méthode homéopathique sont assimilables, au plan de l'enregistrement et de l'autorisation de mise sur le marché, à des médicaments homéopathiques. »

****Médicament à base de plantes :** « tout médicament dont les substances actives sont exclusivement une ou plusieurs substances végétales ou préparations à base de plantes ou une association de plusieurs substances végétales ou préparations à base de plantes. »

(Art. L. 5121-1, 16° CSP)

****Médicament homéopathique :** définition du Code de la Santé Publique : « Tout médicament obtenu à partir de produits, substances ou compositions appelées souches homéopathiques, selon un procédé de fabrication homéopathique décrit par la pharmacopée européenne, la pharmacopée française ou, à défaut par les pharmacopées utilisées de façon officielle dans un autre Etat membre de la Communauté européenne. Un médicament homéopathique peut aussi contenir plusieurs principes ».

(L 5121-1, alinéa 11)

« Les médicaments homéopathiques satisfont à toutes les conditions énumérées ci-dessous :

1° administration par voie orale ou externe ;

2° absence d'indication thérapeutique particulière sur l'étiquetage ou dans toute information relative au médicament ;

3° degré de dilution garantissant l'innocuité du médicament ; en particulier, le médicament ne peut contenir ni plus d'une partie par 10 000 de la teinture mère, ni plus d'un centième de la plus petite dose utilisée éventuellement en allopathie, pour les principes actifs dont la présence dans un médicament allopathique entraîne l'obligation de présenter une prescription médicale. »

(L 5121-13)

****Préparation magistrale :** En droit européen, « un médicament préparé en pharmacie selon une prescription destinée à un patient déterminé » (art. 3 de la Directive 2001/83 et article 6quater & 3 de la loi du 25 mars 1964). La notion d'extemporanéité est absente du droit européen, qui prime sur le droit national.

SERMENT DE GALIEN



Je jure, en présence des maîtres de La faculté et de mes condisciples :

D honorer ceux qui m'ont instruit dans Les préceptes de mon art et de Leur témoigner ma reconnaissance en restant fidèle à Leur enseignement.

D'exercer, dans L'intérêt de La santé publique, ma profession avec conscience et de respecter non seulement La Législation en vigueur, mais aussi Les règles de L'honneur, de La probité et du désintéressement.

De ne jamais oublier ma responsabilité et mes devoirs envers Le malade et sa dignité humaine ; en aucun cas, je ne consentirai à utiliser mes connaissances et mon état pour corrompre Les mœurs et favoriser des actes criminels.

Que Les hommes m'accordent Leur estime si je suis fidèle à mes promesses.

Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque.

Résumé de la thèse

La médecine anthroposophique est un courant médical non scientifiquement reconnu. Elle est issue de l'anthroposophie, une mouvance qui applique ses conceptions métaphysiques à divers domaines dont, notamment ceux de l'éducation, de l'agriculture et de la santé.

Ce travail a pour objet de présenter cette médecine : y sont décrites les théories anthroposophiques concernant la vie et l'humain. Ces théories permettent de mieux comprendre en quoi la médecine anthroposophique, holistique et teintée de spiritualité, diffère de la médecine scientifique et se présente comme un complément à cette dernière.

Un tissu de fédérations et d'associations assurent la diffusion et la promotion de la médecine anthroposophique. La description de ces structures permet de rendre compte de son organisation et de la manière dont ce courant médical, interagit avec la société.

De ses théories ésotériques, l'anthroposophie a tiré une approche de la santé qui lui est propre, d'où découlent des méthodes diagnostiques et des thérapies particulières, qu'il s'agisse de produits médicaux, de pratiques diététiques ou d'art-thérapies.

Ce travail traite également de la question du statut juridique des produits anthroposophiques, et des questionnements éthiques et sanitaires posés par la rencontre d'une mouvance médicale basée sur la spiritualité avec la médecine conventionnelle.

MOTS CLÉS : ANTHROPOSOPHIE - MÉDECINE COMPLÉMENTAIRE - STEINER - VISCUMTHÉRAPIE